

Le Conseil économique de Matane va remplir son mandat régional

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Le Conseil économique de la région de Matane a la ferme intention de s'attaquer au mandat régional qui lui est dévolu.

De passage devant le Cercle de presse de Matane cette semaine, le président de l'organisme, M. Camil Nazair, a expliqué que la première année d'existence du conseil économique en a été une de gestation.

Pour l'instant, les membres sont recrutés à Matane. L'organisme reçoit des subventions pour s'occuper des questions économiques touchant le secteur allant de Baie-des-Sables à Les Méchins, soit l'équivalent de la Mu-

nicipalité régionale de comté (MRC). "Après un an, nous intégrerons des gens de l'extérieur de Matane, a débuté M. Nazair. Il y aura des représentants des autres secteurs dès que possible." Selon lui, les problèmes de gestation ont retardé cette intégration. Avec la formation officielle de la MRC, cette intégration sera largement facilitée.

Le conseil économique s'attaquera au dossier de la cale sèche de Les Méchins: le Québec y a investi plus de \$3 millions dans des installations qui dorment mystérieusement depuis plusieurs années. Parmi les autres dossiers, le conseil poursuivra son travail pour le développement du port et regardera dans de nouvelles directions.

A cet égard, l'exploitation de la tourbe "possède de l'avenir" et un dossier pour la production de légumes en serres chauffées à partir "de l'énergie dégagée par une papeterie" semble en marche.

Consolider les emplois

Le conseil économique mise sur son commissaire industriel nouvellement nommé, M. André Vallières, pour "pousser" sur les dossiers. Présenté aux journalistes de la région mercredi, M. Vallières a été clair: "Mon premier mandat, c'est de consolider ce que Matane possède."

"Il faut tout d'abord conserver ce que nous avons pour ensuite aller chercher de nouveaux projets." A l'image du conseil qui l'emploie, le commissaire industriel refuse d'être alarmiste face à la situation éco-

nomique. "Si les affaires vont mal, ce n'est pas en ne faisant rien que nous allons nous en sortir."

"Même si nous traversons des jours difficiles, il y a des industries qui peuvent aspirer à se développer. Dans les secteurs portuaire et agro-alimentaire, nous pouvons nous développer."

Originaire de Québec, M. Vallières possède une solide formation en marketing, notamment avec la firme "TCO" qui a rempli un important contrat en Algérie, à El-Asnam, une ville détruite par un tremblement de terre. Le commissaire industriel a pris une intéressante expérience de marketing international.

Cet argument a sûrement pesé lourd dans la balance lors du choix du commissaire par le conseil économique. "Le port de Matane, c'est notre moteur", a insisté M. Nazair. Or, le quai commercial semble voué à une vocation qui débordera de plus en plus les limites du Québec et du Canada.

Ces deux dernières années, le port a expédié plus de 73 millions de pieds de mesure de planche (PMP) en bois de sciage et accueilli 39 bateaux battant pavillon étranger. Le conseil ne croit pas à un ralentissement des activités pour le quai commercial.

L'exportation de bois de sciage se poursuivra, assure-t-il. L'implantation d'une usine de panneaux-meubles, dont la production est destinée à l'Europe, et la venue éventuelle d'une papeterie, dont le papier prendra la même direction que les panneaux, plaident pour un accroissement des activités, a insisté M. Nazair.



M. Camil NAZAIR Le Soleil, Michel Corbeil

Pas de déblocage des négociations Réouverture de la Tannerie canadienne remise en cause

par Réal LABERGE

SAINT-PASCAL — Le déblocage annoncé lundi par la Tannerie canadienne Inc. et indiquant une possibilité de réouverture de cette usine du cuir de Saint-Pascal ne s'est pas concrétisé, hier.

Le porte-parole patronal, M. André Lacroix, a déclaré à la presse régionale convoquée aux studios de la télévision communautaire locale, "que les négociateurs syndicaux n'avaient pas respecté l'entente de principe portant sur un contrat de trois ans. L'accord prévoyait la réouverture des négociations après un an sur les questions de l'indexation des salaires et des objectifs de productivité, soit les deux principaux points d'accroissement à un règlement du conflit de travail".

Accompagné de Me Jean Trudel, procureur de la firme montréalaise Martin & Stuart, détenteur majoritaire du capital-actions, M. La-

croix a affirmé que dans les circonstances, il ne pouvait que donner suite à la décision de fermeture prise par les actionnaires le 21 décembre dernier. Ce qui implique la poursuite des procédures de liquidation de l'entreprise et le licenciement collectif des employés d'ici à la date limite du 25 février prochain.

Quelques heures encore

"A moins que, dans les quelques heures qui suivent, l'exécutif syndical n'accepte de donner sa parole de recommander les propositions de l'entente de principe et des derniers compromis que nous avons encore consentis", a catégoriquement ajouté M. Lacroix, après avoir fait état que la perte d'importantes commandes exigeait une réponse immédiate. Sinon c'était la fermeture et aussi l'abandon d'un projet de modernisation de plus de \$500,000, pour augmenter la productivité.

En réponse aux journalistes, ainsi qu'au maire et au curé de Saint-Pascal, MM. Ernest Ouellet et Yvan Morin, les représentants patronaux ont insisté qu'ils ne pouvaient plus se permettre de nouveaux délais, ni même un retour à la table de négociations avec le conciliateur du Travail.

C'était "in extrémis" qu'on avait offert des augmentations salariales de 9 pour 100 pour la 1ère année, de 8,5 pour 100 pour les deux autres années et un montant forfaitaire de \$150 à titre de rétroactivité, outre le moratoire de un an sur l'indexation et la productivité.

Sinon, c'était la perte des 80 emplois de la Tannerie canadienne Inc., et tout probablement la fermeture et la perte de 50 emplois de la filiale des Cuir de Kamouraska. Ce qui s'ajoutera à la fermeture et la perte, en juin dernier, d'une cinquantaine d'emplois de la Ganterie de Saint-Pascal.

Des associations du PQ favorisent le oui

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — L'Association du Parti québécois de Rivière-du-Loup n'a pas regroupé un nombre de membres suffisant à la tenue de son assemblée de dimanche dernier, au Motel Lévesque, à Rivière-du-Loup.

Selon le président, M. Joachim Breton, c'est la température inclemente qui a été cause que seulement 44 membres ont répondu à l'appel de discussion et d'information sur le référendum en cours, alors que le quorum réclamait 80 présences, ou 5 pour 100 d'un effectif d'environ 1,600 membres.

La réunion péquiste a été remise à dimanche soir, le 24, à 19h30.

Toutefois, à l'instar du député Jules Boucher, le président de l'association de comté a déclaré qu'il s'était personnellement prononcé en faveur de la résolution-synthèse appuyant les vues du premier ministre, M. Lévesque. C'est une position également appuyée par l'exécutif local, et qui aurait

été majoritairement favorisé, lors d'un tour de table tenu dimanche dernier.

Kamouraska-Témiscouata

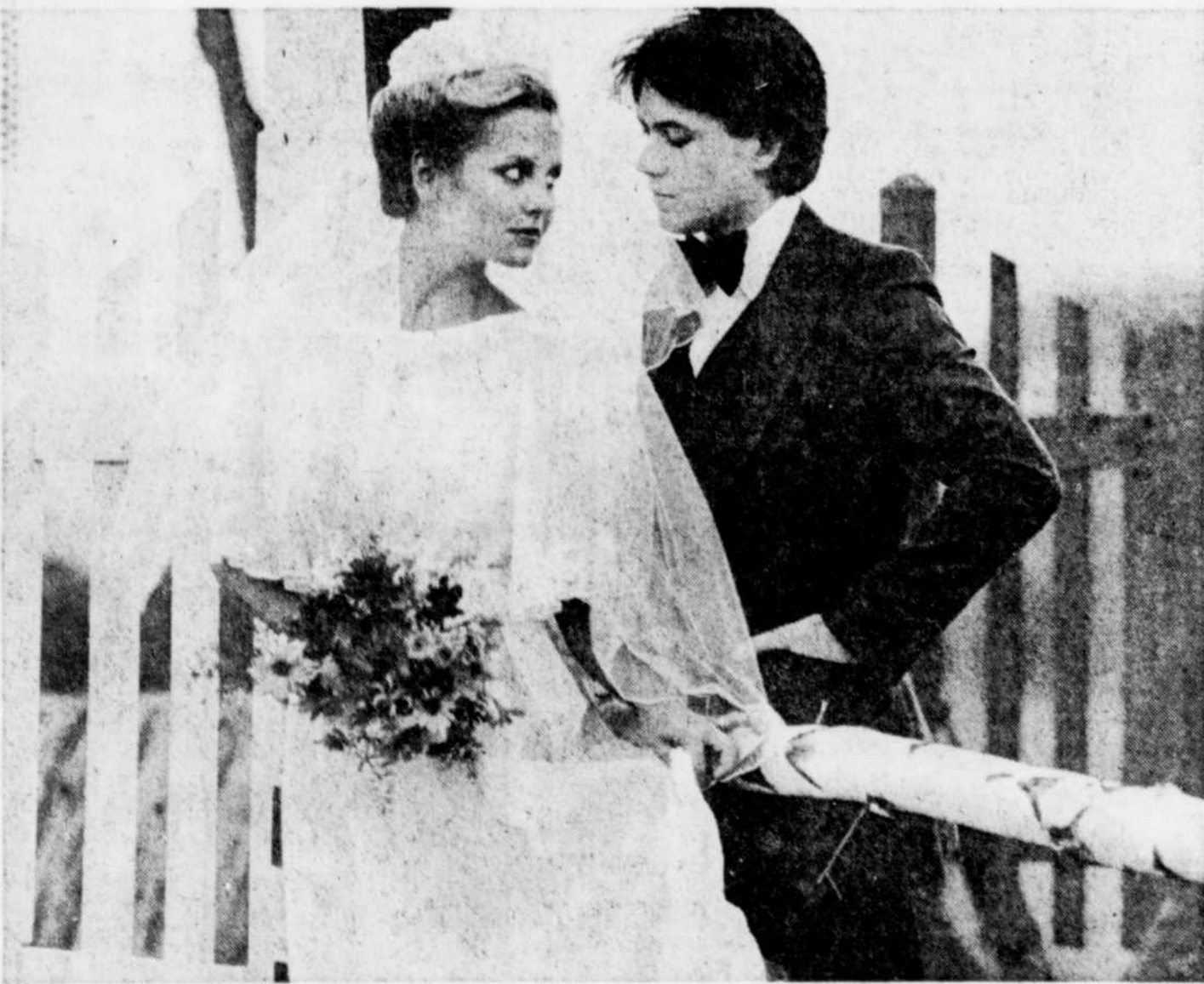
Cette reprise de l'assemblée péquiste de la circonscription de Rivière-du-Loup se déroulera ainsi en même temps que celle qui a été convoquée à Saint-Alexandre de Kamouraska, également dimanche soir, pour les membres du Parti québécois de Kamouraska-Témiscouata.

Montmagny-L'Islet

Par ailleurs, dans Montmagny-L'Islet, les membres du Parti québécois ont participé à l'assemblée tenue dimanche dernier, à Montmagny, ont apporté un appui majoritaire au "oui".

Cette prise de position a suivi une invitation en ce sens du député Jacques Leblanc qui a notamment déclaré qu'il appuyait l'idée d'une association volontaire au reste du Canada et affirmé que le Parti québécois et le Québec ont plus que jamais besoin de M. René Lévesque.

2,000 FUTURS ÉPOUX
POURRONT ASSISTER AU GRAND DÉFILÉ DE MODE
"LA MARIÉE EN FÊTE"
COMMENTÉ PAR NUL AUTRE QUE M. DOUGLAS LEOPOLD,
GRACIEUSETÉ DE
LES SUPERMARCHÉS **provigo** ET **LE SOLEIL**



PARMI LES NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE, VOUS AUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX, GRACIEUSETÉ DE QUÉBÉCAIR, AINSI QU'UN SÉJOUR GRATUIT DE 8 JOURS - 7 NUITS AU BEACHARBOUR, À MIAMI BEACH

Tel est le thème de cet événement qui sera présenté par la publication "Tout pour la Mariée" le 9 février à 20 heures au Centre des Congrès, sous la coordination de Madame Estelle Corbin

Les manufacturiers québécois présenteront aux futurs conjoints leurs collections et leurs suggestions les plus récentes concernant la mode pour les mariés, le cortège et les invités.

L'équipe de **"Tout pour la Mariée"** sera là pour vous accueillir

PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS GRATUITEMENT LE SOIR MÊME DU DÉFILÉ AU CENTRE DES CONGRÈS

Où aller dans nos régions



Côte-du-Sud

— La Pocatière: Excellents spectacles dans le cadre des **FÊTES D'INAUGURATION DU CÉGEP** se poursuivant du 23 au 29 janvier. Le tout débutera avec le spectacle d'**ANDRÉ GAGNON** sam. le 23 et il s'agira de l'inauguration de la salle de spectacle du cégep qui vient d'être rénovée au coût de \$750,000. A cette occasion, la salle de spectacle du cégep sera officiellement nommée salle **ANDRÉ-GAGNON**. Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, sera présent à l'inauguration. Le 24, ce sera un spectacle de marionnettes géantes **"LE HOBBIT"**, présenté par le Théâtre sans fil de Montréal. Le 25, spectacles de variétés par les étudiants et étudiantes du cégep. Les 26 et 27 janvier, c'est le cinéma québécois qui sera à l'honneur avec la projection du film **"L'AFFAIRE COFFIN"**. Les amateurs de théâtre n'ont pas été oubliés puisque le Théâtre populaire du Québec présentera, le 28, la pièce **LE TOUT POUR LE TOUT** de Françoise Dorin. Comédie mettant en vedette Gérard Poirier, Nicole Filion et Vincent Blodeau. Enfin le 29, un Ciné-Jeunesse offrant aux étudiants la projection du film, **"LES NAUFRAGES DE L'ÎLE PERDUE"**. Pour de plus amples informations, communiquer directement avec le cégep.

Bas-Saint-Laurent

— Causapsal: Exposition du peintre **MARCEL GAGNON**. Outre la peinture, Marcel Gagnon donne aussi dans la sculpture de meubles à partir de modèles anciens. L'exposition nous permettra sans doute de découvrir les couleurs

oubliées d'un environnement familial. Les oeuvres seront exposées jusqu'au 31 janvier, au Café La Virée. Entrée libre.

— Rivière-du-Loup: Un calendrier-agenda a été conçu à partir du fonds photographique **BELLE-LA VOIE**, collection d'environ 25,000 négatifs noir et blanc issue de deux photographes de Rivière-du-Loup. En vente au Musée du Bas-Saint-Laurent, 300 rue Saint-Pierre. Coût \$5. Tél.: (418) 862-7547.

Beauce

— Sainte-Marie: Spectacle **MARQUIS HENRI**, organiste-chanteur, du mer. au sam. à 21h30, tout le mois de janvier au bar-salon Le Transit, sortie autoroute 73, Sainte-Marie de Beauce. Entrée libre.

Bois-Francs

— Arthabaska: Exposition de **ROBERT LA-PALME**, caricaturiste émérite, artiste-peintre auteur de murales, directeur du Pavillon de l'humour de Terre des Hommes sera au Musée Laurier, jusqu'au 7 février. Le musée est situé au 16 rue Laurier ouest, et est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, le samedi et le dimanche de 13h30 à 17h et fait relâche le lundi. Entrée \$0.50 pour les étudiants, \$1 pour les adultes et gratuit pour les enfants moins de 14 ans.

Côte-Nord

— Baie-Comeau: Exposition de divers outils en provenance du Musée forestier et illustrant **LA VIE EN FORET AU DÉBUT DU XXe SIECLE** jusqu'au 24 janvier. C'est donc un rendez-vous forestier au Musée de Baie-Comeau, 43 rue Mance, du mardi au dimanche de 13h30 à 17h, et les mardi et mercredi en soirée de 19h à 21h. Les groupes seront bienvenus les matins sur rendez-vous.

Rive-sud de Québec

— Lévis: La direction et le comité Tiers-monde du collège de Lévis sont heureux de vous inviter à une conférence publique de M. **ALBERT TEVOEDJRE**, sur les grands défis de l'Afrique aujourd'hui qui se tiendra le mardi 26 janvier à 19h30 à l'Auditorium du collège de Lévis, 9 Mgr-Gosselin. Entrée libre.

— St-Romuald: Réunion mensuelle de **L'ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE ST-ROMUALD**, avec projection de film, "Le mariage... et pis après". Invitée spéciale, Sylvie Bélanger de Consultation, lundi le 25 janvier à 19h30 au centre communautaire, 155 Du Sault à St-Romuald. Bienvenue à tous ceux et celles qui voudraient se joindre. Information Noëlla Gingras, 839-9333 ou si vous ne pouvez pas la rejoindre, S.V.P. tél.: 839-6933 ou 839-4627. Entrée libre.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin au **SOLEIL**, à l'attention de **LOUISE LEPINE**, ou téléphoner à 647-3414.

Saint-Etienne-de-Lauzon

Nouvelle déception au secteur Lagueux

par Anne-Marie VOISARD

SAINT-ETIENNE — Une fois de plus, les 350 propriétaires du secteur Lagueux, à Saint-Etienne-de-Lauzon, ont été déçus dans leurs attentes hier soir. Le réseau d'aqueduc et d'égout, c'est loin d'être pour demain.

Pire encore, tous ceux qui résident au nord de la voie ferrée doivent cesser de rêver. Les services, jamais ils ne les auront à moins d'en payer seuls le coût. Ils ne doivent compter, ni sur le gouvernement, ni sur la municipalité, pour les aider.

Invité du conseil municipal, Adrien Ouellette, le député de Beauce-Nord, devait faire le point. Il a informé son auditoire, formé en partie d'ouvriers de la construction sans travail actuellement, que l'indice de richesse à Saint-Etienne est presque le double de ce que l'on

retrouve dans l'ensemble du Québec. La moyenne est 100. A Saint-Etienne, on atteint 192. C'est d'ailleurs ce qui explique, selon M. Ouellette, que la subvention prévisible, en vertu du programme PAIRA (aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc et d'égout) ne dépasse pas 29,2 pour 100 des travaux.

Réaction dans la salle. Les gens du secteur Lagueux n'ont pas l'impression d'être riches. Pas plus en tout cas que leurs voisins de Bernières. Comment se fait-il que là-bas le ministère des Affaires municipales accorde \$4 millions pour un parc de 200 roulettes, demande quelqu'un.

Problème de calcul

Le député Ouellette a la réponse. Un simple problème de calcul. C'est aussi à cause de Statistique Canada qui n'a pas encore publié les résultats de son dernier

recensement de 1981. L'indice de richesse d'une municipalité s'obtient en divisant la valeur foncière totale par le nombre d'habitants. Au recensement de 1976, la population de Saint-Etienne était de 2,156. Elle atteint maintenant 4,249. Mais c'est le premier chiffre qu'on a utilisé pour faire les opérations.

Un contribuable a pourtant vu, publiés dans LE SOLEIL de mercredi (page A-7) les statistiques du dernier recensement fédéral à Saint-Etienne. M. Ouellette ne les a pas vues. Il croit que le ministère des Affaires municipales ne disposera pas de ces chiffres avant la mi-février et, plus probablement la fin de février.

Quand cette correction aura été apportée, Saint-Etienne se retrouvera moins riche. Et il sera possible d'aller chercher une sub-

vention couvrant 58,59 ou 60 pour 100 du coût des travaux. "Mais, c'est de la spéculation", prévient le député qui veut sans doute éviter qu'on lui reproche de faire "peut-être pas des promesses, mais des mirages".

Moi le premier

Le maire, Jean-Guy Béland, prend place à côté du député. Voyant que les chances sont minces avec le gouvernement, des citoyens se tournent vers le conseil municipal. "On fait notre possible. La preuve, c'est qu'on a fait venir M. Ouellette ici ce soir", dit M. Béland.

Mais les contribuables, venus en grand nombre chercher les nouvelles, paraissent difficiles à satisfaire. "Depuis 1977 qu'on parle de donner des services aux gens du secteur Lagueux", dit l'un. "Quand la neige va fondre, ça va encore sentir.

Dans un an, on va dépasser 5,000 de population et on ne sera même plus éligible au programme PAIRA. Est-ce que vous ne pourriez pas nous aider M. le maire?" La réponse est venue, catégorique: "C'est impensable que la municipalité paie pour le secteur Lagueux".

Puis des citoyens ont dit que "la municipalité demeure responsable de la situation du secteur Lagueux". Mais le maire prétend que non. "C'est quand même pas moi qui est allé vous dire d'aller poser des barils de 45 gallons pour faire une fosse septique". D'autres sont revenus à la charge. "Est-ce qu'il y avait des lois pour les fosses septiques?" Et le maire a répondu: "Je crois qu'il y en avait. Mais, moi le premier, quand il y a moyen de contourner la loi, je la tourne. Jusqu'au temps où je me fasse prendre".

en bref



Patinage artistique

Le Club de patinage artistique d'East Broughton tiendra à l'aréna local, dimanche, de 8 à 13h, sa compétition annuelle parmi ses 70 membres pour désigner ceux qui le représenteront aux épreuves régionales qui se dérouleront à l'Ancienne-Lorette les 30 et 31 janvier et à Giffard les 27 et 28 février. L'admission sera gratuite. Le club en est à sa quatrième année d'existence.

Manifestations contre la MIUF

THETFORD-MINES — Les victimes de la mousse isolante d'urée formaldéhyde dans la région de l'Amiante sont invitées à participer demain à Thetford-Mines à une manifestation publique pour dénoncer l'insuffisance des programmes d'aide proposés par les gouvernements fédéral et provincial. Ils se regrouperont à l'école Saint-Alphonse à 13h30. De là, le groupe se rendra à l'hôtel de ville solliciter l'appui du conseil municipal, puis ira rencontrer les députés à leurs bureaux pour leur remettre une pétition, et reviendra à l'école Saint-Alphonse où se tiendra une réunion d'informations.

Téléthon

THETFORD-MINES — Pour la deuxième année consécutive, la région de l'Amiante participera au prochain téléthon de la paralysie cérébrale qui se déroulera à travers le Québec les 6 et 7 février. Le conseiller municipal et enseignant Henri Therrien a été désigné à la tête du groupe de travailleurs bénévoles, prenant la relève de l'équipe de John Vincent. Aucun objectif n'a été fixé. L'an dernier, la souscription avait rapporté \$49,000. M. Therrien aimerait bien recueillir \$60,000.

Taux d'intérêt réduit

THETFORD-MINES — A compter du 1er février, les 15 caisses populaires de la région de l'Amiante abaisseront le taux annuel d'intérêt sur les prêts hypothécaires à 18,5 pour 100, excluant les frais d'assurance. Des milliers de propriétaires qui ont dû subir d'importantes hausses du taux d'intérêt depuis un an, bénéficieront de cette diminution qui variera entre 0,5 pour 100 et 3 pour 100.

Homme d'affaires de l'année

VICTORIAVILLE — La Chambre de commerce des Bois-Francis a proclamé M. Yvan Roy "homme d'affaires 1981". Ce dernier a mérité cet honneur pour avoir réussi à relancer en 1979 l'entreprise "Industries Victoriaville Inc." qui était acculée à la faillite. M. Roy qui occupe la présidence et agit comme directeur général au sein de la nouvelle compagnie, sera honoré lors d'un gala demain.

Etats généraux convoqués

THETFORD-MINES — Les états généraux de la CSN dans la région de l'Amiante vont se réunir à Thetford-Mines, à l'édifice syndical, pour faire le point sur la situation économique qui prévaut dans la région, et pour trouver des moyens pour atténuer l'impact des nombreuses mises à pied effectuées dans les industries primaire, secondaire et commerciale. Ils regrouperont les exécutifs de la quarantaine de syndicats affiliés au conseil régional de la CSN, ainsi que des représentants d'organismes socio-économiques et communautaires.

Lourd déficit

THETFORD-MINES — L'Office municipal d'habitation de Thetford-Mines prévoit un déficit administratif de \$394,962 pour l'exercice financier de 1982, soit \$292,751 pour les résidences Paul-Martineau, \$37,577 pour l'immeuble Marquette, \$34,778 pour les habitations Saint-Maurice, et \$29,856 pour les 10 maisons. On sait que la municipalité ne remboursera que 10 pour 100 de cet excédent des dépenses sur les revenus alors que le reste sera payé par la Société d'habitation du Québec.

Où aller dans nos régions



oubliées d'un environnement familial. Les oeuvres seront exposées jusqu'au 31 janvier, au Café La Virée. Entrée libre.

— Rivière-du-Loup: Un calendrier-agenda a été conçu à partir du fonds photographique BELLE-LAVOIE, collection d'environ 25,000 négatifs noir et blanc issue de deux photographes de Rivière-du-Loup. En vente au Musée du Bas-Saint-Laurent, 300 rue Saint-Pierre. Coût \$5. Tél. (418) 862-7547.

Beauce

— Sainte-Marie: Spectacle MARQUIS HENRI, organiste-chanteur, du mer. au sam. à 21h30, tout le mois de janvier au bar-salon Le Transit, sortie autoroute 73, Sainte-Marie de Beauce. Entrée libre.

Bois-Francis

— Arthabaska: Exposition de ROBERT LAPALME, caricaturiste émérite, artiste-peintre auteur de murales, directeur du Pavillon de l'Humour de Terre des Hommes sera au Musée Laurier, jusqu'au 7 février. Le musée est situé au 16 rue Laurier ouest, et est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, le samedi et le dimanche de 13h30 à 17h et fait relâche le lundi. Entrée \$0,50 pour les étudiants, \$1 pour les adultes et gratuit pour les enfants moins de 14 ans.

Côte-du-Sud

— La Pocatière: Excellents spectacles dans le cadre des FETES D'INAUGURATION DU CEGEP se poursuivant du 23 au 29 janvier. Le tout débutera avec le spectacle d'ANDRE GAGNON sam. le 23 et il s'agira de l'inauguration de la salle de spectacle du cégep qui vient d'être rénovée au coût de \$750,000. A cette occasion, la salle de spectacle du cégep sera officiellement nommée salle ANDRE-GAGNON. Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, sera présent à l'inauguration. Le 24, ce sera un spectacle de marionnettes géantes "LE HOBBIT", présenté par le Théâtre sans fil de Montréal. Le 25, spectacles de variétés par les étudiants et étudiants du cégep. Les 26 et 27 janvier, c'est le cinéma québécois qui sera à l'honneur avec la projection du film "L'AFFAIRE COFFIN". Les amateurs de théâtre n'ont pas été oubliés puisque le Théâtre populaire du Québec présentera, le 28, la pièce LE TOUT POUR LE TOUT de Françoise Dorin. Comédie mettant en vedette Gérard Poirier, Nicole Filion et Vincent Bilodeau. Enfin le 29, un Ciné-Jeunesse offrant aux étudiants la projection du film, "LES NAUFRAGES DE L'ILE PERDUE". Pour de plus amples informations, communiquer directement avec le cégep.

Côte-Nord

— Baie-Comeau: Exposition de divers outils en provenance du Musée forestier et illustrant LA VIE EN FORET AU DEBUT DU XXE SIECLE jusqu'au 24 janvier. C'est donc un rendez-vous forestier au Musée de Baie-Comeau, 43 rue Mance, du mardi au dimanche de 13h30 à 17h, et les mardi et mercredi en soirée de 19h à 21h. Les groupes seront bienvenus les matins sur rendez-vous.

Rive-sud de Québec

— Lévis: La direction et le comité Tiers-monde du collège de Lévis sont heureux de vous inviter à une conférence publique de M. ALBERT TEOVDJRE, sur les grands défis de l'Afrique aujourd'hui qui se tiendra le mardi 26 janvier à 19h30 à l'Auditorium du collège de Lévis, 9 Mgr-Gosselin. Entrée libre.

— St-Romuald: Réunion mensuelle de L'ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE ST-ROMUALD, avec projection de film, "Le mariage... et pis après". Invitée spéciale, Sylvie Bélanger de Consultation-Action, lundi le 25 janvier à 19h30 au centre communautaire, 155 Du Sault à St-Romuald. Bienvenue à tous ceux et celles qui voudraient se joindre. Information Noëla Gingras, 839-9333 ou si vous ne pouvez pas la rejoindre, S.V.P. tél. 839-6933 ou 839-4627. Entrée libre.

Bas-Saint-Laurent

— Causapsal: Exposition du peintre MARCEL GAGNON. Outre la peinture, Marcel Gagnon donne aussi dans la sculpture de meubles à partir de modèles anciens. L'exposition nous permettra sans doute de découvrir les couleurs

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin au SOLEIL, à l'attention de LOUISE LEPINE, ou téléphoner à 647-3414.

2,000 FUTURS ÉPOUX POURRONT ASSISTER AU GRAND DÉFILÉ DE MODE "LA MARIÉE EN FÊTE"

COMMENTÉ PAR NUL AUTRE QUE M. DOUGLAS LEOPOLD, GRACIEUSETÉ DE

LES SUPERMARCHÉS **provigo** ET LE SOLEIL



PARMI LES NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE, VOUS AUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX, GRACIEUSETÉ DE QUÉBÉCAIR, AINSI QU'UN SÉJOUR GRATUIT DE 8 JOURS - 7 NUITS AU BEACHARBOUR, À MIAMI BEACH

Tel est le thème de cet événement qui sera présenté par la publication "Tout pour la Mariée" le 9 février à 20 heures au Centre des Congrès, sous la coordination de Madame Estelle Corbin

Les manufacturiers québécois présenteront aux futurs conjoints leurs collections et leurs suggestions les plus récentes concernant la mode pour les mariés, le cortège et les invités.

L'équipe de "Tout pour la Mariée" sera là pour vous accueillir

PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS GRATUITEMENT LE SOIR MÊME DU DÉFILÉ AU CENTRE DES CONGRÈS

Syndicat de la tannerie à Saint-Pascal

Règlement du lock-out par des négociations normales

par Réal LABERGE

SAINT-PASCAL — Un règlement du conflit de travail persistant depuis le lock-out déclenché par l'employeur, le 13 octobre dernier, ne peut être obtenu que par la voie normale de négociations en présence du conciliateur du ministère du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, M. Jacques Vanier.

"On est prêt à retourner à la table des négociations et bien conscients qu'il y a, entre-temps, des risques d'une fermeture de la Tannerie canadienne", ont déclaré hier les négociateurs du syndicat, soit le président et le secrétaire, MM. Jean-Noël Milliard et Benoit Bouchard, en présence des conseillers de la CSN, M. Jean-Claude Lévesque et Mme France Chantal, à l'occasion d'une émission

de la télévision communautaire de Saint-Pascal.

Attitude dénoncée

Les porte-parole syndicaux, qui s'adressaient à la presse régionale quelques moments après une semblable intervention patronale, ont fortement dénoncé l'attitude de M. Lacroix consistant à multiplier les offres en dehors de la voie normale de la table de négociations. Méprisant ainsi

le conciliateur et les travailleurs syndiqués, M. Lacroix oppose ensuite des reculs aux compromis consentis par l'exécutif syndical.

Ainsi, a-t-on expliqué, il n'y a jamais eu d'entente de principe avec M. Lacroix, si ce n'est que des tentatives de rapprochement, en vue d'en venir à un règlement.

Et au lieu de propositions fermes, le représentant patronal s'en est tenu à des déclarations vagues et visant à reporter à la fin de 1982 les points majeurs de mésentente sur la rémunération au rendement. Sans aucun engagement valable envers le syndicat, ou possibilité de recours à l'arbitrage, la compagnie a voulu se garder toute latitude d'agir à sa guise et de réaliser ses intentions d'augmenter la productivité de l'usine, ou de fermer ultérieurement l'usine comme bon lui semblera, après avoir exploité quelques contrats planétaires.

Dans les circonstances, l'exécutif syndical a déclaré qu'il ne pouvait que s'en tenir au nouveau mandat que venait tout juste de voter les 70 travailleurs syndiqués, quelques heures plus tôt, soit le rejet du document patronal et le retour à la table de négociations, pour y disposer des points suivants: la durée de la convention collective, la rétroactivité, les salaires et l'indexation.

Réouverture de la Tannerie canadienne remise en cause

SAINT-PASCAL — Le déblocage annoncé lundi par la Tannerie canadienne Inc. et indiquant une possibilité de réouverture de cette usine du cuir de Saint-Pascal ne s'est pas concrétisé hier.

Le porte-parole patronal, M. André Lacroix, a déclaré à la presse régionale convoquée aux studios de la télévision communautaire locale, "que les négociateurs syndicaux n'avaient pas respecté l'entente de principe portant sur un contrat de trois ans. L'accord prévoyait la réouverture des négociations après un an sur les questions de l'indexation des salaires et des objectifs de productivité, soit

les deux principaux points d'achoppement à un règlement du conflit de travail".

Accompagné de Me Jean Trudel, procureur de la firme montréalaise Martin & Stuart, détenteur majoritaire du capital-actions, M. Lacroix a affirmé que dans les circonstances, il ne pouvait que donner suite à la décision de fermeture prise par les actionnaires le 21 décembre dernier. Ce qui implique la poursuite des procédures de liquidation de l'entreprise et le licenciement collectif des employés d'ici à la date limite du 25 février prochain.

Quelques heures encore

"A moins que, dans les quelques heures qui suivent, l'exécutif syndical n'accepte de donner sa parole de recommander les propositions de l'entente de principe et des derniers compromis que nous avons encore consentis", a catégoriquement ajouté M. Lacroix, après avoir fait état que la perte d'importantes commandes exigeait une réponse immédiate. Sinon c'était la fermeture et aussi l'abandon d'un projet de modernisation de plus de \$500,000, pour augmenter la productivité.

Saint-Etienne de Lauzon

Les proprios au secteur Lagueux encore déçus

par Anne-Marie VOISARD

SAINT-ETIENNE — Une fois de plus, les 350 propriétaires du secteur Lagueux, à Saint-Etienne-de-Lauzon, ont été déçus dans leurs attentes hier soir. Le réseau d'aqueduc et d'égout, c'est loin d'être pour demain.

Pire encore, tous ceux qui résident au nord de la voie ferrée doivent cesser de rêver. Les services, jamais ils ne les auront à moins d'en payer seuls le coût. Ils ne doivent compter, ni sur le gouvernement, ni sur la municipalité, pour les aider.

Invité du conseil municipal, Adrien Ouellette, le député de Beauce-Nord, devait faire le point. Il a informé son auditoire, formé en partie d'ouvriers de la construction sans travail actuellement, que l'indice de richesse à Saint-Etienne est presque le double de ce que l'on retrouve dans l'ensemble du Québec. La moyenne est 100. A Saint-Etienne, on atteint 192. C'est d'ailleurs ce qui explique, selon M. Ouellette, que la subvention prévisible, en vertu du programme PAIRA (aide à l'implantation de réseaux d'aqueduc et d'égout) ne dépasse pas 29.2 pour 100 des travaux.

Réaction dans la salle. Les gens du secteur Lagueux n'ont pas l'impression d'être riches. Pas plus en tous cas que leurs voisins de Bernières. Comment se fait-il que l'abbé le ministre des Affaires municipales accorde \$4 millions pour un parc de 200 roulettes, demande quelqu'un.

Problème de calcul

Le député Ouellette à la réponse. Un simple problème de calcul. C'est aussi à cause de Statistique Canada qui n'a pas encore publié les résultats de son dernier recensement de 1981. L'indice de richesse d'une municipalité s'obtient en divisant la valeur foncière totale par le nombre d'habitants. Au recensement de 1976, la population de Saint-Etienne était de 2,156. Elle atteint maintenant 4,249. Mais c'est le premier chiffre qu'on a utilisé pour faire les opérations.

Un contribuable a pourtant vu, publiées dans LE SOLEIL de mer-

credi (page A-7) les statistiques du dernier recensement fédéral à Saint-Etienne. M. Ouellette ne les a pas vues. Il croit que le ministère des Affaires municipales ne disposera pas de ces chiffres avant la mi-février et, plus probablement la fin de février.

Quand cette correction aura été apportée, Saint-Etienne se retrouvera moins riche. Et il sera possible d'aller chercher une subvention couvrant 58,59 ou 60 pour 100 du coût des travaux. "Mais, c'est de la spéculation", prévient le député qui veut sans doute éviter qu'on lui reproche de faire "peut-être pas des promesses, mais des mirages".

Moi le premier

Le maire, Jean-Guy Bédard, prend place à côté du député. Voyant que les chances sont minces avec le gouvernement, des citoyens se tournent vers le conseil municipal. "On fait notre possible. La preuve, c'est qu'on a fait venir M. Ouellette ici ce soir", dit M. Bédard.

Mais les contribuables, venus en grand nombre chercher les nouvelles, paraissent difficiles à satisfaire. "Depuis 1977 qu'on parle de donner des services aux gens du secteur Lagueux", dit l'un. "Quand la neige va fondre, ça va encore sentir. Dans un an, on va dépasser 5,000 de population et on ne sera même plus éligible au programme PAIRA. Est-ce que vous ne pourriez pas nous aider M. le maire?" La réponse est venue, catégorique: "C'est impensable que la municipalité paie pour le secteur Lagueux".

Puis des citoyens ont dit que "la municipalité demeure responsable de la situation du secteur Lagueux". Mais le maire prétend que non. "C'est quand même pas moi qui est allé voter d'aller poser des barils de 45 gallons pour faire une fosse septique". D'autres sont revenus à la charge. "Est-ce qu'il y avait des lois pour les fosses septiques?" Et le maire a répondu: "Je crois qu'il y en avait. Mais, moi le premier, quand il y a moyen de contourner la loi, je la contourne. Jusqu'au temps où je me fasse prendre".

Rendez-vous de victimes de la MIUF

CAP-SAINT-IGNACE

— Les citoyens de la région de la Côte-du-Sud dont la maison a été isolée avec la mousse d'urée formaldéhyde (MIUF) ont rendez-vous à Cap-Saint-Ignace, entre 14h et 16h30. A l'école Mgr Sirois, près de l'église paroissiale, une réunion d'information leur est proposée avec M. Jacques Revelin, porte-parole du Regroupement des victimes de la MIUF de la région 03, ainsi que les députés Alain Garant et Jacques Leblanc. Toutes les victimes de ce "fléau chimique" sont instamment invitées à participer à ces premières délibérations sur le problème, semble-t-il majeur, dans la région de la Côte-du-Sud.

2,000 FUTURS ÉPOUX
POURRONT ASSISTER AU GRAND DÉFILÉ DE MODE
"LA MARIÉE EN FÊTE"
COMMENTÉ PAR NUL AUTRE QUE M. DOUGLAS LEOPOLD,
GRACIEUSETÉ DE
LES SUPERMARCHÉS
provigo ET LE SOLEIL



PARMI LES NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE, VOUS AUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX, GRACIEUSETÉ DE QUÉBÉCAIR, AINSI QU'UN SÉJOUR GRATUIT DE 8 JOURS - 7 NUITS AU BEACHARBOUR, À MIAMI BEACH

Tel est le thème de cet événement qui sera présenté par la publication "Tout pour la Mariée" le 9 février à 20 heures au Centre des Congrès, sous la coordination de Madame Estelle Corbin

Les manufacturiers québécois présenteront aux futurs conjoints leurs collections et leurs suggestions les plus récentes concernant la mode pour les mariés, le cortège et les invités.

L'équipe de
"Tout pour la Mariée"
sera là pour vous accueillir

PROCUREZ-VOUS VOS
BILLETS GRATUITEMENT
LE SOIR MÊME DU DÉFILÉ
AU
CENTRE DES CONGRÈS

Où aller dans nos régions



Côte-du-Sud

— La Pocatière: Excellents spectacles dans le cadre des FÊTES D'INAUGURATION DU CÉGEP se poursuivant du 23 au 29 janvier. Le tout débute avec le spectacle d'ANDRÉ GAGNON sam. le 23 et il s'agit de l'inauguration de la salle de spectacle du cégep qui vient d'être rénovée au coût de \$750,000. A cette occasion, la salle de spectacle du cégep sera officiellement nommée salle ANDRÉ-GAGNON. Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, sera présent à l'inauguration. Le 24, ce sera un spectacle de marionnettes géantes "LE HOBBIT", présenté par le Théâtre sans fil de Montréal. Le 25, spectacles de variétés par les étudiants et étudiants du cégep. Les 26 et 27 janvier, c'est le cinéma québécois qui sera à l'honneur avec la projection du film "L'AFFAIRE COFFIN". Les amateurs de théâtre n'ont pas été oubliés puisque le Théâtre populaire du Québec présentera, le 28, la pièce LE TOUT POUR LE TOUT de Françoise Dorin. Comédie mettant en vedette Gérard Poirier, Nicole Filion et Vincent Bilodeau. Enfin le 29, un Ciné-Jeunesse offrant aux étudiants la projection du film, "LES NAUFRAGES DE L'ÎLE PERDUE". Pour de plus amples informations, communiquer directement avec le cégep.

Bas-Saint-Laurent

— Causapsal: Exposition du peintre MARCEL GAGNON. Outre la peinture, Marcel Gagnon donne aussi dans la sculpture de meubles à partir de modèles anciens. L'exposition nous permettra sans doute de découvrir les couleurs

oubliées d'un environnement familial. Les oeuvres seront exposées jusqu'au 31 janvier, au Café La Virée. Entrée libre.

— Rivière-du-Loup: Un calendrier-agenda a été conçu à partir du fonds photographique BELLE-LAVOIE, collection d'environ 25,000 négatifs noir et blanc issue de deux photographes de Rivière-du-Loup. En vente au Musée du Bas-Saint-Laurent, 300 rue Saint-Pierre. Coût \$5. Tél.: (418) 862-7547.

Beauce

— Sainte-Marie: Spectacle MARQUIS HENRI, organiste-chanteur, du mer. au sam. à 21h30, tout le mois de janvier au bar-salon Le Transit, sortie autoroute 73, Sainte-Marie de Beauce. Entrée libre.

Bois-Francs

— Arthabaska: Exposition de ROBERT LAPALME, caricaturiste émérite, artiste-peintre auteur de murales, directeur du Pavillon de l'humour de Terre des Hommes sera au Musée Laurier, jusqu'au 7 février. Le musée est situé au 16 rue Laurier ouest, et est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, le samedi et le dimanche de 13h30 à 17h et fait relâche le lundi. Entrée \$0.50 pour les étudiants, \$1 pour les adultes et gratuit pour les enfants moins de 14 ans.

Côte-Nord

— Baie-Comeau: Exposition de divers outils en provenance du Musée forestier et illustrant LA VIE EN FORET AU DEBUT DU XXe SIECLE jusqu'au 24 janvier. C'est donc un rendez-vous forestier au Musée de Baie-Comeau, 43 rue Mance, du mardi au dimanche de 13h30 à 17h, et les mardi et mercredi en soirée de 19h à 21h. Les groupes seront bienvenus les matins sur rendez-vous.

Rive-sud de Québec

— Lévis: La direction et le comité Tiers-monde du collège de Lévis sont heureux de vous inviter à une conférence publique de M. ALBERT TEVOEDJRE, sur les grands défis de l'Afrique aujourd'hui qui se tiendra le mardi 26 janvier à 19h30 à l'Auditorium du collège de Lévis, 9 Mgr-Gosselin. Entrée libre.

— St-Romuald: Réunion mensuelle de L'ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE ST-ROMUALD, avec projection de film, "Le mariage... et pis après". Invitée spéciale, Sylvie Bélanger de Consultation-Action, lundi le 25 janvier à 19h30 au centre communautaire, 155 Du Sault à St-Romuald. Bienvenue à tous ceux et celles qui voudraient se joindre. Information Noëlla Gingras, 839-9333 ou si vous ne pouvez pas la rejoindre, S.V.P. tél.: 839-6933 ou 839-4627. Entrée libre.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin au SOLEIL, à l'attention de LOUISE LEPINE, ou téléphoner à 647-3414.



Le Soleil, André Pichette

La Saint-Charles enfin ouverte aux patineurs

La saison de patinage sur la rivière Saint-Charles s'ouvre aujourd'hui. Elle risque d'ailleurs d'être courte: environ cinq semaines. Les amateurs pourront cependant y aller en toute quiétude. Le bloc de glace ci-haut, par exemple, a 21 pouces d'épaisseur.

détails, page A-3

A 10 ans, elle fait du ski acrobatique



cahier B



Demain dans LE SOLEIL

Robert Bourassa se confie



Parlant plus librement qu'il ne l'a jamais fait depuis sa défaite électorale de 1976, Robert Bourassa a parlé longuement de son avenir personnel, de ses véritables visées politiques à long terme, tout en répondant à de nombreuses questions sur l'avenir économique, culturel, constitutionnel et social du Québec. A lire, demain.

L'Est du Québec est découpé en 40 conseils scolaires

La réforme scolaire
par Damien GAGNON

De 73, le nombre de commissions scolaires de l'Est de la province (incluant Québec et sa région) sera réduit à 40.

C'est ce que prévoit la nouvelle carte scolaire du Québec qui a été élaborée à partir de l'avant-projet de loi sur la réforme de l'enseignement primaire et secondaire.

Préparé par Edith Delisle et

Evangelos Papacotsia, du ministère de l'Éducation, le document dont LE SOLEIL a obtenu copie propose de réduire de 255 à 109 le nombre de conseils scolaires au Québec.

Toutefois, ce redécoupage de la carte scolaire ne tient pas compte des territoires du Nord québécois et de l'île de Montréal.

Comme la chose était prévue, la nouvelle carte scolaire consacre

la disparition des commissions scolaires régionales. Les nouveaux conseils scolaires qui seront formés dispenseront l'enseignement des niveaux primaire et secondaire.

Cette proposition de conseils scolaires respecte, dans la mesure du possible, les territoires des municipalités régionales de comté.

Ainsi, l'ensemble des commissions scolaires voient leur vocation et leur territoire modifiés à l'exception des commissions scolaires de la vallée de la Matapédia et des îles de la Madeleine. Ces deux commissions scolaires qui administrent déjà les deux niveaux d'enseignement conservent leur territoire actuel.

La Commission des écoles ca-

tholiques de Québec conserve également son territoire actuel dans les écoles primaires situées à l'intérieur de ses limites passeront sous sa compétence ainsi que les écoles du secteur anglophone.

Cette proposition de conseils scolaires associe les écoles privées aux écoles publiques et fait disparaître les commissions scolaires anglophones. Les écoles des commissions scolaires anglophones relèveront des nouveaux conseils scolaires.

De quelque 15.000 élèves actuellement, la clientèle de la CEQ passerait à 23.500 dont 1.500 anglophones. Le nombre d'écoles, in-

Voir A-2, RÉFORME

Secteurs public et parapublic

Ne comptez pas sur l'indexation (Lévesque)

par Réjean LACOMBE

Les employés des secteurs public et parapublic seront appelés, lors des prochaines négociations, à renoncer à un acquis important: l'indexation de leur salaire à la hausse du coût de la vie.

Le premier ministre René Lévesque a ouvert cette perspective, hier, au cours d'une conférence de presse, en disant que cette question était devenue "une espèce de vache

sacrée". Tout en considérant que c'était là une considération "normale et légitime", le chef du gouvernement s'est toutefois montré très explicite à ce sujet.

"C'est une chose, dit-il chez nous comme ailleurs, à laquelle il faudra renoncer, au moins pendant un certain temps. Jusqu'à quel point, je ne peux pas vous le dire, mais je n'ai pas l'impression qu'on puisse maintenir ça intégralement."

Se référant au secteur privé, M. Lévesque en vient à la constatation qu'il ne fallait pas qu'il y ait "deux poids deux mesures dans une société". Pour le chef du gouvernement, le fait que des travailleurs aient accepté des coupures de salaire dans le but de sauvegarder leur emploi, il devient évident que "l'intégralité sacrée, intouchable, intangible de la compensation sous forme de l'indexation, on ne peut pas l'appliquer".

Du même souffle, il apporte à titre d'exemple que les cadres supérieurs et le personnel politique avaient renoncé à cette compensation financière. "Du côté des cadres supérieurs, dit-il, ce n'est pas l'intégralité du tout cette année. Cela a été quelque part entre 8 et 10 pour 100. En ce qui concerne les députés, après un an de gel total en 1977, ça été réduit à 6 pour 100 comme maximum. Je vous jure que cette année, avec

12,5 pour 100 d'inflation, c'est loin de représenter une compensation".

Politique salariale

Par ailleurs, le récent conflit à la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a remis, indirectement en scène, l'épineuse question de la politique salariale du gouvernement québécois.

Pour M. Lévesque cette question est en train de devenir une sorte de "mystère ambulante". Dans son esprit, il ne faut pas attendre à la dernière minute pour dévoiler les grandes lignes de la politique salariale du gouvernement. Du même coup, il n'est

Voir A-2, LÉVESQUE

l'éditorial de Gilles Lesage, page A-4

Plutôt que des "gros sacs verts", des sacs "bleu fleurdelisé"

Les nouveaux sacs à ordures bleus marqués du sceau MTPA (ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement) ont fait sourire hier dans les couloirs de l'Hôtel du gouvernement.

Une nouvelle parue dans La Presse de jeudi annonçait ce changement de couleur... et de prix pour les sacs à ordures désormais

utilisés dans les édifices gouvernementaux.

Le "bleu Québec", identique à celui du drapeau fleurdelisé, a pris en effet une vilaine "débarque" en se retrouvant sur les sacs à ordures. Et si la couleur les a transformés en objets de dérision, le prix a eu l'heur de scandaliser: ils coûtent en effet \$121,50 pour mille alors que les verts coûtaient \$68 pour mille.

Mais c'est en voulant économiser que le MTPA a provoqué ce mini-scandale: il semble en effet que les sacs vertement anonymes disparaissent et que depuis le changement de couleur la consommation a diminué de 50 pour 100.

C'est une entreprise québécoise, Poliplastic, de Granby, qui fabrique ces sacs bleus utilisés encore à titre expérimental.

On peut se demander si le scandale aurait été plus grand encore si on avait choisi des sacs rouges, plutôt que des bleus?



Lady Godiva peut se rhabiller!

La grève qui perturbe actuellement les chemins de fer britanniques a semé le désordre sur les autoroutes maintenant débordées. Ce digne gentleman, M. Goodwin, de Bromley dans le Kent, a trouvé cette façon originale de contourner le problème et de se rendre à son travail dans la capitale. L'histoire ne dit cependant pas où il gare son "véhicule".

détails, page D-1

Un homme battu et séquestré à Baie-Saint-Paul

par Michel TRUCHON

Une mystérieuse affaire de séquestration et de tentative de meurtre, impliquant probablement cinq membres d'une même famille, a connu son dénouement hier soir près de Baie-Saint-Paul.

Après recoupement des brides d'information disponibles hier soir, il semble qu'un jeune homme de Petite-Rivière-Saint-François aurait été gardé prisonnier par quatre de ses frères pendant trois jours, que ceux-ci l'auraient battu et qu'ils auraient même essayé de le tuer.

La vengeance et le vol pourraient être les motifs de cet incroyable complot qui s'est terminé par l'arrestation de quatre individus.

Au moment de l'intervention de la Sûreté du Québec le prisonnier avait été libéré ou avait réussi à prendre la fuite d'une façon qui n'a pas été expliquée.

La victime aurait subi des blessures sérieuses mais pas assez graves pour mettre ses jours en danger. C'est le détenu lui-même qui

serait parvenu à atteindre un téléphone pour prévenir la police.

Suspects sous surveillance

A la suite de cet appel, les forces de l'ordre ont mis sur pied un système de surveillance pour garder les suspects à vue. Ont participé à l'opération, des agents et enquêteurs du poste de la SQ à Baie-Saint-Paul, des détectives du Bureau des enquêtes criminelles, des membres de l'Unité d'urgence et du Groupe d'intervention tactique de la SQ à Québec.

Les policiers avaient à l'œil un véhicule de type "Econoline" dont la présence avait été signalée à Baie-Saint-Paul. Cette camionnette a été suivie hier soir et interceptée sur la route 138 près du chemin menant à Petite-Rivière.

On ne sait pas encore si les quatre suspects ont été arrêtés au même endroit et leur identité n'a pas été divulguée.

Les rares personnes susceptibles de connaître les détails de cette mystérieuse affaire rejoignent

Voir A-2, SÉQUESTRATION

sommaire

Annonces classées D-3 à D-16
Arts et spectacles A-10 à A-13
Bridge D-4
Carrières et professions C-6
Décès D-11
Economie-finances C-6 à C-8
Editorial A-4
Horoscope D-9
Information régionale A-7 à A-9
Monde D-1, D-2 et D-10
Mot mystère D-4
Mots croisés D-3
Où aller à Québec A-13
Page des lecteurs A-6
Page documentaire A-5
Patron D-9
Sport C-1 à C-5
Télévision A-12

météo

Ennuagement en soirée à Québec et ensoleillé dans l'Est aujourd'hui; maximum de moins 20 à moins 16. Demain, neige ou pluie verglaçante à Québec, ennuagement suivi de neige dans l'Est.

détails, page D-3

En 1982, des hommes ignorent l'usage du feu!

NEW DELHI (d'après UPI) — Une tribu menant une existence primitive, ne connaissant pas encore l'usage du feu, a été découverte dans les Himalayas par une expédition de l'armée de l'Inde dans cette région, annonçait hier une dépêche.

L'expédition, qui s'était en-

gagée le long des contreforts des Himalayas, s'est retrouvée en présence de cette culture, digne de l'âge de pierre, sur la frontière entre l'État indien d'Arunachal Pradesh et du royaume du Bhoutan, à 650 kilomètres au nord-est de Calcutta, indique l'agence United Press of India.

Les soldats traversaient des forêts où s'accumulait une couche de neige d'une épaisseur de cinq mètres lorsque deux femmes ont été aperçues au moment où elles se sauvaient. Chose surprenante, les deux femmes, ayant des traits mongoliens et de longs cheveux, étaient nues, malgré la neige. C'est

du moins ce que rapporte le chef de l'expédition, le capitaine C. Chauhan, dans son rapport.

"Elles ont été effrayées de voir des hommes comme nous et elles ont tenté de fuir", déclare-t-il. "Il a fallu un sacré travail pour réussir à les convaincre que nous n'étions

pas des tueurs mais des êtres humains, tout comme elles".

Le capitaine a aussi indiqué qu'il avait vu des hommes nus et qu'aucun de ces primitifs ne savait utiliser ou faire du feu. Ils mangeaient de la viande crue, ajoute-t-il, et vivaient dans des caves.

RÉFORME

(Suite de la première page)

cluant les écoles privées, serait de 71.

Voici pour chacune des régions de l'Est du Québec, la proposition de conseils scolaires formulée par le ministère de l'Éducation, le nombre d'élèves et d'écoles prévu, et le nom de la municipalité régionale de comté (MRC) correspondante.

Dans le Québec métropolitain ce sont les divisions territoriales de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) qui ont servi au redécoupage de la carte scolaire.

Région de Québec

Une partie de la commission scolaire de l'Ancienne-Lorette et une partie de celle de Sainte-Foy, 11,295 élèves, 27 écoles (territoire I de la CUQ).

Sainte-Foy en partie, 8,338 élèves (837 anglophones), 39 écoles (territoire II de la CUQ).

Jeune-Lorette, Montcalm et une partie de l'Ancienne-Lorette, 17,678 élèves (24 anglophones), 43 écoles (territoire III de la CUQ).

Charlesbourg, Des Îlets et une partie de Beauport, 16,859 élèves, 44 écoles (territoire IV de la CUQ).

Chutes Montmorency et Beauport en partie, 19,280 élèves, 32 écoles (territoire V de la CUQ plus l'île d'Orléans).

Monseigneur Vachon, Portneuf, Grand-Bois, 7,295 élèves (11 anglophones), 29 écoles (MRC Portneuf).

Côte-de-Beaupré, 3,051 élèves, 10 écoles (MRC Côte-de-Beaupré).

Du Gouffre (Baie-Saint-Paul), 2,437 élèves, 10 écoles (MRC Charlevoix).

Laure-Conan et une partie Baie-des-Ha-Ha (ville de La Baie), 3,528 élèves, 12 écoles (MRC Charlevoix-Est).

Marie-Victorin, Lotbinière en partie et Jean-Rivard (Plessisville), 5,027 élèves, 22 écoles (MRC Lotbinière).

Chaudière-Etchemin et une partie de Lotbinière, 7,607 élèves, 18 écoles (MRC Chutes-de-la-Chaudière).

Nouvelle-Beauce, Saint-Joseph, en partie et Abénakis en partie, 4,368 élèves, 15 écoles (MRC Nouvelle-Beauce).

Black Lake-Israëli, Thetford-Mines, Leeds-Sud, 9,978 élèves (350 anglophones), 31 écoles (MRC de l'Amiante).

Beauceville et Saint-Joseph, 3,887 élèves, 12 écoles (MRC Robert-Cléche).

Des Cèdres et des Erables, 8,585 élèves, 28 écoles (MRC Beauce-Sartigan).

Pointe-Lévy, 9,129 élèves, 22 écoles (MRC Desjardins).

Bellechasse et une partie d'Abénakis, de l'Élan et de Montmagny, 5,800 élèves, 30 écoles (MRC de Bellechasse).

Langévin (Sainte-Germaine), 4,028 élèves, 18 écoles (MRC Les Etchemins).

Montmagny en partie, 5,627 élèves, 21 écoles (MRC de Montmagny).

L'Islet-Sud et Trois-Saumons, 4,492 élèves, 23 écoles (MRC de L'Islet).

Jean-Chapais, La Pocatière et une partie de Rivière-du-Loup, 4,670 élèves, 20 écoles (MRC Kamouraska).

Rivière-du-Loup en partie, 6,822 élèves, 29 écoles (MRC de Rivière-du-Loup).

Des Basques et une partie de Témiscouata, 2,345 élèves, 15 écoles (MRC Les Basques).

Des Montagnes, des Frontières et une partie de Témiscouata et de Rivière-du-Loup, 5,680 élèves, 33 écoles (MRC du Témiscouata).

Bas-Saint-Laurent

—Gaspésie

Une partie de la Neigette (Rimouski) et une partie de Témiscouata, 9,705 élèves, 34 écoles (MRC Rimouski-Neigette).

La Mitis (Mont-Joli) et une partie de la Neigette, 4,155 élèves (39 anglophones), 26 écoles (MRC La Mitis).

Matane, 5,235 élèves, 29 écoles (MRC de Matane).

La Tourelle (Sainte-Anne-des-Monts), 3,549 élèves, 18 écoles (MRC Denis-Rivierin).

Forillon et une partie de Grand-Hermine, 4,513 élèves (864 anglophones), 22 écoles (MRC Côte-de-Gaspé).

Des Anses, Rocher-Percé et une partie de Monseigneur Matte, 3,237 élèves (1,708 anglophones), 28 écoles (MRC Pabok).

Val-d'Accueil et une partie de Monseigneur Matte et de Tracadie, 4,201 élèves (968 anglophones), 24 écoles (MRC Bonaventure).

Restigouche et une partie de Tracadie, 3,430 élèves (121 anglophones), 25 écoles (MRC d'Avignon).

Côte-Nord

Tadoussac, Bersimis et une partie de Manicouagan, 3,476 élèves, 13 écoles (MRC Haute-Côte-Nord).

Manicouagan en partie, 7,661 (140 anglophones), 31 écoles (MRC Manicouagan).

Gagnon, Fermont et Schéfferville, 2,116 élèves (388 anglophones), 14 écoles (MRC Caniapiscau).

Sept-Îles, Port-Cartier et une partie de Louis-Joliet, 9,132 élèves (864 anglophones), 30 écoles (MRC Sept-Rivières).

Une partie de Louis-Joliet et Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, 2,316 élèves (1,073 anglophones), 49 écoles (MRC Minganie).

Pâtes et papiers: création d'un syndicat indépendant

GRAND-MÈRE (PC) — C'est dans une proportion écrasante de 94 pour 100 que les travailleurs du papier de Grand-Mère (local 258) ont rejeté à toutes fins utiles leur syndicat actuel, affilié au Syndicat canadien des travailleurs du papier (STCP) pour fonder leur propre syndicat indépendant.

Lors du référendum tenu hier, 260 travailleurs ont voté en faveur d'un syndicat indépendant, 10 ont voté contre, et cinq ont préféré annuler leur bulletin.

"L'opinion des gars n'a jamais été aussi clairement exprimée", confiait à être créé.

Dès le 1er février, la période de maraude débutera officiellement. À partir de ce moment, il sera possible au Syndicat indépendant des travailleurs du papier de la Mauricie (local 1) de faire signer des cartes à ses membres potentiels.

La tutelle

Présentement, le STCP a mis son local 258 en tutelle privée, ce qui fera

d'ailleurs l'objet d'un appel en cour le 2 février.

Il y a une quinzaine de jours, le STCP avait proposé aux travailleurs de Grand-Mère (ceux de la production) un nouveau plan pour demeurer affiliés.

C'est ce plan que les travailleurs ont rejeté lors du référendum, en indiquant leur volonté de fonder leur syndicat indépendant.

Les travailleurs de Grand-Mère se sont plaints de la politique des heures supplémentaires à verser dans les coffres du syndicat et d'autres discriminations, estimant-ils, faites par les syndicats de l'Ouest contre les syndicats du Québec.

En septembre dernier, le STCP avait obtenu une injonction contre le mouvement actuel.

Le STCP a récemment offert aux syndiqués de stopper toutes les mesures légales contre eux s'ils acceptaient la proposition de retour à la normale.

On estimait que cette proposition visait à enlever tout pouvoir à l'unité locale.



L'impossible est possible
Même s'il n'a pas de jambes depuis sa naissance, le jeune Richard Lemieux, 14 ans, de Montréal, fait du ski depuis déjà deux ans. Grâce à un appareillage spécial et à plusieurs séances de pratiques le jeune garçon a réussi à surmonter son handicap.

LÉVESQUE

(Suite de la première page)

pas question pour le premier ministre d'improviser à ce chapitre.

Invitant un peu tout le monde à prendre son mal en patience, M. Lévesque indique que d'ici "quelques semaines", les autorités gouvernementales auront une meilleure idée de ce que sera le budget de l'année 1982-1983.

Cette situation, M. Lévesque l'attribue aux incertitudes qui règnent actuellement au chapitre des accords fiscaux que les provinces négocient actuellement avec le gouvernement fédéral. Selon lui, à la suite de la prochaine conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui aura lieu au début de février et qui portera sur l'économie, il sera alors plus facile d'y voir plus clair.

"On peut pas fermer un budget, dit-il, avant au moins mars-avril. Donc, tant qu'on n'aura pas fermé le budget, qu'on ne verra pas clairement la perspective réelle, il est impossible d'établir de façon précise ce que va être la politique salariale que le gouvernement devra appliquer."

Pas de rêves en couleurs...

M. Lévesque n'entend pas "faire de cachette" avec cette question. Il estime que dans le contexte socio-économique actuel cela ne doit pas se traiter "mystérieusement en coulisse".

"Il va falloir, ajoute-t-il, jusqu'à un certain point, on fasse appel à une certaine solidarité parce que quels que soient les chiffres définitifs, il y a une chose certaine c'est que cela sera une politique salariale qui ne permettra à personne de rêver en couleurs". Pour M. Lévesque, il y a donc des contraintes qui sont inévitables.

Dans une sorte de mise en garde à peine voilée, le premier ministre Lévesque indique qu'il n'a pas l'impression que l'on va découvrir "qu'il va y avoir de l'argent imprévu qui va nous tomber du ciel".

M. Lévesque a aussi indiqué qu'une conférence au sommet pourrait se tenir d'ici la fin de l'été pour permettre au gouvernement de "mettre les cartes sur la table".

la table autant qu'on pourra les mettre".

Dans cette perspective, l'adjoint parlementaire du ministre du Travail, M. Robert Dean, estime qu'il y a de nombreuses façons d'aborder le problème salarial. Evoquant les récents événements survenus en Suède, M. Dean explique que les Suédois ont récemment adopté une "politique salariale de la solidarité" qui a pour effet de réduire l'écart entre les mieux payés et les moins bien payés et non pas d'élargir l'écart.

SÉQUESTRATION

(Suite de la première page)

par LE SOLEIL hier soir se perdaient en conjectures sur les mobiles d'une telle séquestration.

Secret bien gardé

L'opération des policiers provinciaux, qui nécessitait la discrétion la plus absolue, probablement pour la sécurité du pri-

sonnier, s'est faite sans aucune fuite.

Selon d'autres sources, les individus impliqués dans cette histoire seraient âgés de 17 à 28 ans. Leur otage aurait été gardé dans un sous-sol ou dans un chalet, probablement à Petite-Rivière-Saint-François.

Hôpital Saint-Sacrement Enquête du MAS: les employés ont agi "consciencieusement"

par Roger BELLEFUEILLE

Le personnel de l'hôpital du Saint-Sacrement impliqué dans l'incident entourant l'admission d'un passager d'un autobus de la CTCUQ le 12 décembre dernier ont agi, dans les circonstances, "le plus consciencieusement possible".

C'est la principale conclusion d'une équipe de trois enquêteurs du ministère des Affaires sociales et de deux membres du conseil régional de la santé et des services sociaux sur les circonstances de cet incident.

Pour un porte-parole autorisé du MAS, ce dossier est administrativement clos, sinon que des directives seront envoyées à l'ensemble des hôpitaux pour clarifier les règles de conduite à suivre advenant d'autres cas d'admission de malades gravement atteints qui sont d'abord dirigés à une autre porte que celle de l'urgence.

C'est le 12 décembre, en début de soirée, qu'un chauffeur de la CTCUQ avait la présence d'esprit de diriger son véhicule vers l'hôpital du Saint-Sacrement, l'un des passagers, M. Gérard Thibaudeau, 73 ans, s'étant senti soudainement mal.

Or, le chauffeur et un passager avaient dénoncé à l'émission matinale d'André Arthur à CHRC un manque d'empressément de la part du personnel à intervenir rapidement pour

donner les premiers soins au malade et l'acheminer à l'urgence.

Selon la coordonnatrice des soins infirmiers qui travaille en soirée depuis 14 ans, il s'agit de circonstances vraiment exceptionnelles, les cas d'urgence amenés à l'entrée principale se présentant une fois à tous les deux ou trois ans.

Par contre, la famille n'a pu être informée rapidement, du fait que le malade, décédé par la suite, n'était porteur que d'une carte d'identification de la CTCUQ. Or, celle-ci portait le nom de Thibault, et non de Thibaudeau. C'est l'épouse qui aurait communiqué avec l'hôpital en fin de soirée pour s'enquérir si son mari aurait pu y être admis. M. Thibaudeau avait déjà un dossier à cet établissement.

Les conclusions des enquêteurs du MAS rejoignent celle de l'enquête-maison effectuée par les autorités de l'hôpital au lendemain de l'incident. Il s'agit toutefois de vérifications d'ordre administratif, le MAS ni le CRSSS n'étant habilités à convoquer des témoins, comme le chauffeur d'autobus ou des passagers.

Le coroner a toutefois demandé une enquête policière à ce sujet, mais les conclusions de celle-ci ne sont pas encore connues. L'objet de cette enquête est de déterminer s'il y a pu avoir négligence ou manquement suffisant pour avoir provoqué le décès de M. Thibaudeau.

Deux militants de l'IRA arrêtés à la frontière

BUFFALO (AP) — Deux membres de l'armée républicaine irlandaise, le parlementaire britannique Owen Carron et le militant de l'IRA Danny Morrison, ont été arrêtés par les services d'immigration américains alors qu'ils tentaient d'entrer en fraude aux États-Unis par le Canada aujourd'hui, ont annoncé les responsables de l'immigration américaine.

Deux ressortissants canadiens qui accompagnaient les Irlandais ont également été arrêtés.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30 Samedi: 9h00 à 13h00

647-3233 647-3394 RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Cotier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

La Quotidienne

9-3-8

(tirage de jeudi)



GRANDE VENTE DE JANVIER

vente blousons et manteaux rég. jusqu'à \$125. **69.95**
blousons et manteaux variés en popeline, chintz, matelassé. couleurs assorties. 6 à 14. Contemporaine*

vente manteaux twik rég. \$125. **49.95**
manteaux trench en molleton, marine, kaki ou loden. 5 à 13.

vente de chapeaux réduction jusqu'à **60%**
sur toute notre marchandise automne-hiver. chapeaux de fourrure, angora, laine, laine et lurex, etc.

vente pantalons velours côtelé rég. 24.95 **9.99**
pantalons de velours côtelé avec ou sans plis. couleurs et grandeurs assorties.

vente de bijoux réduction jusqu'à **75%**
sur toute notre collection automne-hiver de bijoux-costume. bracelets, boucles d'oreilles, colliers, motifs feuilles, pièces de monnaie, etc.

vente sacs à main réduction jusqu'à **75%**
sur toute notre collection de sacs automne-hiver. sacs en cuir, simili-cuir, cuir métallique, nylon.

vente de jupes twik rég. jusqu'à \$25. **9.99**
jupes droites ou avec plis au devant. couleurs et grandeurs assorties.

vente de robes twik rég. \$45. **19.99**
robes en tricot, mélange d'angora. couleurs et grandeurs assorties.

la maison **simons**

place ste-foy... place de l'hôtel de ville... maintenant... aux galeries de la capitale

Différend avec les producteurs de porcs

Deux autres abattoirs sont fermés

par Paul-Henri DROUIN

VALLÉE-JONCTION — Les Abattoirs Turcotte & Turmel (division de la Coopérative fédérée de Québec), de Vallée-Jonction et de Princeville, vont cesser leurs opérations à compter de ce soir, entraînant la mise à pied de plus de 450 employés, à moins qu'une entente de dernière minute n'intervienne entre les producteurs de porcs.

Ces abattoirs demeureront fermés tant et aussi longtemps que les producteurs de porcs ne s'entendent pas sur la retenue du \$0.10 par tête abattue dont les montants sont réclamés par les régies locales de mise en marché pour les aider à améliorer leur situation financière.

C'est ce qu'a révélé, hier, au SOLEIL, M. Gérard Turcotte, directeur général division des viandes pour la Coopérative fédérée de Québec, et près de 300 personnes seront touchées par cet arrêt de travail à la seule entreprise de Vallée-Jonction.

La fermeture de ces deux abattoirs survient dans la même semaine que ceux des Salaisons Brochu, de Saint-Henri de Lévis, et de R. Roy Inc., de Saint-Charles de Bellechasse.

Selon M. Turcotte, "les deux seuls abattoirs en opération au Québec sont ceux de Provigo, à Saint-Valérien, et de Laurentide, dans le nord de Montréal".

Cette paralysie dans l'industrie du porc que connaît présentement le Québec est attribuable à un climat de violence entre les petits et les gros

producteurs, depuis que les propriétaires d'abattoirs ont été sollicités à signer une convention avec la Fédération des producteurs de porcs du Québec pour la retenue d'une contribution de \$0.10 par porc abattu.

Alors que les producteurs de porcs faisant partie du plan conjoint qui a été accepté au mois de mars dernier dans une proportion de 74 pour 100 sont satisfaits des ententes avec la plupart des propriétaires d'abattoirs, les dissidents qui sont les gros producteurs dont la production totale est d'environ 70 pour 100 du marché des abattoirs au Québec, ont décidé de boycotter les abattoirs si l'on retenait le \$0.10 par porc abattu.

Devant une telle résistance, les propriétaires et administrateurs d'abattoirs au Québec ont décidé de fermer leurs portes, tant et aussi longtemps que les producteurs de porcs ne s'entendent pas.

S'il n'y a pas d'entente dans un avenir prochain, a-t-on appris, les bénéficiaires de cette paralysie dans l'industrie du porc au Québec seront les producteurs de l'Ontario, car selon un propriétaire d'abattoir, "l'on pourra toujours acheter du porc de l'Ontario au même prix que celui demandé par le fournisseur du Québec".

Commentaires

Joint par LE SOLEIL, le député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, a affirmé hier "que le ministre Jean Garon se doit de convoquer d'urgence une table de concer-

tation de tous les intervenants dans l'industrie du porc pour assurer la mise en marché et la réouverture des abattoirs au Québec".

"Le moment est venu, a-t-il dit, que le gouvernement québécois adopte la même démarche que d'autres provinces et verse un subside de \$5 pour chaque porc mis sur le marché, ce qui serait un début de compensation aux producteurs pour les bas prix que rapportent leurs bêtes."

Il faudrait aussi que le gouvernement québécois apporte sans délai des modifications à ses méthodes d'évaluation de la production et qu'il adopte une politique plus cohérente sur la production du porc et sa mise en marché, a ajouté M. Mathieu.

De son côté, M. Denis Lacasse, responsable de l'information à l'UPA de la Beauce, a déclaré "qu'il trouvait regrettable cette prise de position des propriétaires d'abattoirs au Québec qui ni plus ni moins est un défi à la loi sur la mise en marché des produits agricoles".

Selon M. Lacasse "la Coopérative fédérée de Québec craint les gros producteurs de porcs dans leurs menaces de boycottage du fait que la plupart de ceux-ci sont les mêmes gros fournisseurs dans l'industrie de la volaille".

Dans le but de mettre fin à cette paralysie dans l'industrie du porc, LE SOLEIL a été informé, "qu'une rencontre est prévue pour bientôt entre le ministre Jean Garon, les représentants de la Coopérative fédérée de Québec, et ceux de la Fédération des producteurs de porcs du Québec".



L'abattoir Turcotte & Turmel, à Vallée-Jonction, est l'un des deux établissements de la région à fermer temporairement ses portes aujourd'hui, à moins d'une entente de dernière minute.

A Saint-Agapit et à Montmagny

La décision d'Hydro semble irrévocable

par Anne-Marie VOISARD

du bureau du Soleil

SAINTE-CROIX — Pendant que le mouvement de protestation s'organise chez les citoyens, Hydro-Québec annonce sa décision de déplacer vers Lévis une vingtaine d'employés de ses bureaux de Saint-Agapit et de Montmagny. Cela paraît irrévocable.

Lundi matin, Jacques Mercier, le gérant du secteur de Lévis, a été informé par ses patrons qu'il pouvait procéder à l'intégration progressive du personnel. Dans l'après-midi, les représentants syndicaux ont été avisés. Mardi, M. Mercier est allé ren-

contrer les employés du bureau de Saint-Agapit. Mercredi, ce fut au tour de ceux de Montmagny. Aujourd'hui, Hydro convoque les journalistes à une conférence d'information.

De son côté, la Commission de promotion industrielle de Saint-Agapit multiplie les démarches pour faire échec aux projets d'Hydro. Lundi, le président, Denis Paquet, est allé pour la seconde fois rencontrer Rodrigue Biron, député de Lotbinière et ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Il était accompagné de quatre maires: René Croteau, de Saint-Agapit, Emile Nault, de Laurier-Station, Normand Drolet, du village

de Sainte-Croix, Benoît Côté, de Saint-Apollinaire, Normand Bolduc, secrétaire-trésorier de Saint-Gilles et gérant de cette caisse populaire, faisait aussi partie du groupe. Une pétition de 2,000 noms, appuyant les démarches de la Commission de promotion industrielle, a été remise au député-ministre.

Biron, un peu négatif

M. Paquet est revenu déçu de sa visite. "On l'a trouvé un peu négatif", dit notre interlocuteur en parlant de M. Biron. Ce dernier a fait état de la politique de restrictions budgétaires dans les secteurs publics et pa-

rapublics. Il n'a pas osé désavouer Hydro qui justifie, par un souci d'économie, sa décision de regrouper des services.

A Saint-Agapit, on doute que le déménagement vers Lévis de 13 employés (11 selon les chiffres fournis par Mme Claire Trépanier du service des relations publiques à Hydro) va permettre des économies. Les postes de cadres sont coupés à Saint-Agapit. Mais, une fois à Lévis, les personnes qui détiennent ces postes continueront de recevoir leur salaire. De plus, explique M. Paquet, l'actuel bureau de Saint-Agapit loge dans un local loué jusqu'en 1996. Malgré la diminution de personnel et "les pieds de plancher inoccupés", le prix du loyer restera donc le même. Et, même s'il devait y avoir économie, M. Paquet soutient que cela se fera toujours "aux dépens de Saint-Agapit".

Au service des relations publiques d'Hydro, on juge les arguments de la Commission de promotion industrielle "difficiles à admettre". Mme Tré-

panier estime également que les gens de Saint-Agapit sont "davantage émus" que ceux de Montmagny par les changements qui s'en viennent". Elle constate chez les employés "un fort sentiment d'appartenance au milieu local".

La qualité est sauve

Mme Trépanier est catégorique. La qualité des services offerts par Hydro-Québec ne sera en aucune façon affectée par le déplacement d'un groupe d'employés. Elle parle de la "continuité du service" qui va être assurée par les bureaux de Saint-Agapit et de Montmagny, devenus centres d'exploitation. Donc, "il n'y aura pas de problème d'approvisionnement", soutient Mme Trépanier qui ajoute "pour nous, la qualité, c'est aussi la rapidité d'intervention en cas de panne". Or, les équipes chargées d'intervenir à ces moments resteront sur place à Saint-Agapit et à Montmagny.

L'ensemble des services liés à la facturation seront, il est vrai, regroupés à Lévis où tout sera traité par informatique. Mais "est-ce qu'Hydro a les moyens de se payer un service face à face", questionne Mme Trépanier pour répondre aussitôt que "l'accessibilité et l'exactitude des informations transmises aux clients qui ont des problèmes de factures" seront les mêmes qu'aujourd'hui.

Enfin, Mme Trépanier explique que cette concentration du personnel à Lévis, en évitant de créer de nouveaux postes, va contribuer à une réduction des coûts. C'est la volonté d'Hydro de faire disparaître tous ses bureaux de districts pour les transformer en centres d'exploitation rattachés aux différents secteurs. Une seule exception à cette règle, affirme Mme Trépanier. La région des Laurentides, au nord de Montréal, va conserver ses bureaux de districts à cause du territoire qui est trop étendu.

Entente de dernière heure à Saint-Joseph

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINTE-JOSEPH

Une entente de dernière heure a permis d'éviter un conflit de travail aux employés syndiqués de bureau et manuels de Saint-Joseph de Beauce, affiliés à la CSD.

Tant du côté des employés de bureau que manuels, c'est dans une proportion de 100 pour 100 qu'un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans a été accepté par les quelque 10 employés syndiqués de cette localité beauceronne.

Ce nouveau contrat de travail accordé une

augmentation de salaire de 10 pour 100 pour 1982 et de 9 pour 100 pour 1983, ainsi qu'un ajustement salarial de \$18 par semaine aux employés de bureau, ce qui porte la moyenne de salaire par semaine à \$276 en 1982 et à \$300 en 1983.

Du côté des employés manuels, cette augmentation salariale est de 10 pour 100 pour chacune des deux années de cette nouvelle conven-

tion collective de travail, ce qui porte la moyenne de salaire d'un journalier à \$6,82 l'heure en 1982 et à \$7,50 pour 1983. Pour ce qui regarde le secteur "aréna" la corporation municipale s'est réservé le droit de confier à l'entreprise privée la gestion et l'entretien de ce genre sportif à compter de la prochaine saison hivernale. Tant du côté patronal que syndical on s'est dit satisfait de l'entente.

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
C'est de plus en plus la fête les 22, 23 et le dimanche 24 janvier

- les moules café d'Europe
- l'escalope de veau cordon bleu "Yorkshire"
- les pommes de terre aux fines herbes
- les choux de Bruxelles beurre noisette
- le chariot des mille douceurs
- le café

Le tout \$14.95
Stationnement gratuit le soir
27, Ste-Angele, Québec
692-3835

COLLEGE de ST-DAMIEN

Institution privée dirigée par les SS. Notre-Dame du Perpétuel-Secours

PENSIONNAT POUR FILLES
Cours secondaire général I à V

Renseignements: Bureau des admissions
Collège de St-Damien
75, rue St-Gérard
St-Damien, Bellechasse
G0R 2Y0
Tél.: (418) 789-2921

LOTO-SÉLECT

Date: 20-01-82
Ventes: 110 312\$

NUMERO GAGNANT: 5064

dans l'ordre	16	2 158,20\$
dans n'importe quel ordre	168	89,90\$

Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

"Vous m'faites rougir"

CONCOURS "Vous m'faites rougir"

A GAGNER: 3 voyages en Floride

d'une semaine pour deux personnes, via Québecair, à POMPANO BEACH — séjour en condominium offert par Le Permanent.

Affichez un p'tit air carnavalesque en portant un signe distinctif du Carnaval: vêtement, accessoire, décoration, etc.

Les gagnants, qui fourniront une preuve d'achat d'un article du Carnaval ou un fac-similé fait à la main, recevront en plus de leur prix la somme de 250\$ en argent de poche pour le voyage.

Une collaboration: LE SOLEIL, QUEBECAIR, le Permanent, LES INDUSTRIES CARNAVAL DE QUEBEC INC.

Remplissez ce coupon et postez-le à:

CONCOURS "Vous m'faites rougir" 485, boulevard Langelier, Québec, Qué., G1K 5P3

NOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ TEL.: _____

Vous pouvez également déposer vos coupons ou fac-similés faits à la main dans les boîtes réservées à cette fin aux kiosques des Industries du Carnaval ou chez les marchands participants.

Règlements:

- (1) Remplissez le coupon ci-joint ou un fac-similé fait à la main et déposez-le ou postez-le aux endroits indiqués.
- (2) Les trois coupons gagnants seront tirés au sort le 14 février 1982.
- (3) La liste des gagnants sera publiée dans Le Soleil du 20 février 1982.
- (4) Tous les résidents de la province de Québec peuvent participer, à l'exception des employés du Soleil, de CKCV, de Québecair et du Permanent, ainsi que leur famille immédiate.
- (5) Les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries et courses et les concours publicitaires ont été payés par Les Industries du Carnaval.
- (6) Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.
- (7) Date limite de participation au concours: 10 février 1982.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE
VOS ANNONCES
DANS CETTE PAGE

647-3266

COMPOSEZ
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL L.T.E.E. C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J7

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

SECRETAIRE JURIDIQUE
— Pour bureau de notaire
— Situé 115 Avenue Charlebois
— Avec minimum 3 ans d'expérience
Ecrire au:
**DEPT 6025, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6**

PHARMACIEN(NE) demandé(e)
du 15 mars au 5 juillet 1982.
38 1/2 hrs par semaine.
661-4405

VENDEUR(EUSE) demandé(e)
dans une boutique d'importations à Place Laurier. Agé(e) de 30 à 45 ans.
653-0534

ACHETEZ CET ESPACE POUR RECRUTER VOTRE PERSONNEL CARRIERES et PROFESSIONS

AUXILIAIRE EN INFORMATIQUE DEMANDE(E)
Minimum 2 ans d'expérience.
Se présenter au:
**873, rue St-Jean
Québec
Centre d'Informatique
A.B.C.**

SECRETAIRE-COMPTABLE
Avec un minimum de 3 années d'expérience dans la comptabilité.
Bonne connaissance du système Mec Bee.
**Pour information:
683-2591**

Chargé de Recherches Services techniques - Pâtes et Papiers

Consolidated-Bathurst Inc., un important producteur de pâtes et papiers est à la recherche d'un chimiste pour son usine Wayagamack de Trois-Rivières.

Responsabilités:
Sous l'autorité du surintendant des services techniques, le chargé de recherches participe au développement de produits spéciaux requérant un traitement spécialisé ou un traitement en surface. Il est en contact avec les groupes de fabrication, les fournisseurs spécialisés et les responsables du marché afin d'assurer que la compagnie demeure à l'avant-garde de la recherche et du développement. Il est responsable de l'opération, l'amélioration et l'entretien de la coucheuse expérimentale Dixon.

Qualifications:
Le candidat recherché possède un diplôme universitaire de premier cycle en chimie et au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de la recherche reliée à la fabrication de papiers pour usages spéciaux.

Rémunération:
Le salaire est en fonction des qualifications exigées. La compagnie offre un programme complet d'avantages sociaux.

Lieu de travail: Trois-Rivières (Québec)
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Surintendant des Relations ouvrières
**Consolidated-Bathurst Inc.
Division Wayagamack
Casier postal 128
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E9**

**LES Câbles
Phillips
LIMITÉE**

ON DEMANDE UN INGENIEUR RIMOUSKI - QUÉBEC

Nous sommes à la recherche d'un ingénieur diplômé ayant une expérience pertinente dans le domaine de l'industrie afin de combler le poste d'ingénieur d'usine, situé à Rimouski, Québec, pour les usines de Dartmouth, Nouvelle-Écosse, et Rimouski.

Le titulaire relèvera du Directeur de l'usine de Rimouski et les responsabilités comprendront:
— La réparation de l'équipement (comprenant l'équipement électrique et l'équipement électronique).
— Les modifications des deux usines et de l'équipement.
— La mise en service et le calibrage de l'équipement et des instruments.
— La sécurité et la sûreté de l'usine.
— La préparation et la mise à jour des dessins d'emplacements, d'équipement et d'installation électrique.
— Implication dans le développement des procédés.

Le contremaître de l'entretien, le technicien en électronique et les membres du comité de sécurité relèveront de l'ingénieur d'usine.

Le bilinguisme (français/anglais) est souhaité chez les candidats.

Les intéressés sont priés de faire parvenir un curriculum vitae, en toute confiance à:
**Monsieur J.-M. Vinette
directeur d'usines
Les Câbles Phillips Limitée
234, avenue Léonidas
Rimouski (Québec)
G5L 2T2**

ÉCONOMIE

Québec, Le Soleil, vendredi 22 janvier 1982

Banque de Montréal:

Les taux d'intérêt demeureront élevés au Canada en 1982

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Bien qu'une baisse légère du niveau de l'inflation soit à prévoir dans les mois qui viennent, les Canadiens devront s'accommoder des taux élevés d'intérêt en 1982.

C'est du moins ce qui ressort des prévisions économiques de la Banque de Montréal, rendues publiques hier à Ottawa. Au même moment, la Banque centrale annonçait que le taux d'escompte passait de 14,81 à 14,72, se rapprochant légèrement du plancher connu en décembre 1981 après 18 baisses hebdomadaires successives.

Selon les experts, cette baisse du taux d'escompte ne serait toutefois pas suffisante pour inciter les institutions bancaires à réduire leurs taux d'intérêt pour les prêts à la consommation.

Autre mauvaise nouvelle dans le secteur économique, Statistique Canada signalait hier que l'indice désaisonnalisé de la production industrielle, un important baromètre économique, avait connu une baisse de 0,5 pour 100 en novembre 1981.

La production industrielle en est à sa cinquième baisse mensuelle consécutive et se trouve à son niveau le plus bas depuis août 1980. Ce sont les secteurs manufacturiers, énergétiques et les services publics qui ont le plus contribué à la baisse tandis que la production minière a légèrement augmenté.

La Banque de Montréal
Quant à la Banque de Montréal qui est venue hier joindre les rangs des augures économiques, toujours nombreux à l'aube d'u-

ne nouvelle année, elle estime que les politiques de restriction monétaire prônées par Ottawa et Washington se poursuivront en 1982.

"Les taux d'intérêts réels demeureront élevés pendant toute l'année 1982", estime-t-on, précisant toutefois que cette prévision ne tient pas compte d'une application éventuelle d'un contrôle des prix et des salaires.

Selon la Banque de Montréal, les obligations du gouvernement fédéral (de 10 ans ou plus)

ne se négocieront pas à un taux inférieur à 14,5 pour 100 et pourraient même aller jusqu'à 17 pour 100.

Hypothèques

En ce qui concerne les taux hypothécaires, l'institution prêteuse ne prévoit pas qu'ils baisseront en deçà de 17 pour 100 cette année et ils pourraient même atteindre les 20 pour 100. Le taux préférentiel de la banque centrale oscillera entre 15,5 et 16,5 pour 100 jusqu'à l'été pour remonter à 17 où



Le président du conseil d'administration de la Banque de Montréal, M. William D. Mulholland.

18 pour 100 l'automne prochain.

L'inflation

En revanche, l'organisme estime que l'inflation devrait connaître un léger fléchissement cette année, passant de l'actuel sommet de 12,5 pour 100 à environ 11 pour 100. Selon la banque, le conflit prévisible entre la croissance économique et l'augmentation de la masse monétaire pourrait entraîner des taux d'intérêts si élevés qu'ils "tueraient dans l'oeuf"

toute reprise économique.

La consommation, de son côté, augmentera de 2,5 pour 100 en terme réels cette année. Quant au nombre des mises en chantier, il sera de 172.000 cette année, en baisse de 6.000 par rapport à 1981.

L'activité économique connaîtra elle aussi une baisse légère pendant le premier trimestre pour par la suite toutefois connaître une lente reprise. Pour la quatrième année consécutive, l'économie canadienne

fonctionnera au-dessous de son potentiel.

Pour les Etats-Unis, la banque prévoit une forte croissance économique au second trimestre et une augmentation de 0,5 pour 100 environ du produit national brut.

Chez nos voisins du sud les augmentations de salaires seront peu élevées et conséquemment le taux d'inflation descendra jusqu'à 8 ou 8,5 pour 100 estime la Banque de Montréal.

Hydro-Québec et Reynolds

Mésentente sur la rédaction du contrat d'approvisionnement

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — Si le Conseil des ministres à Québec n'a pas encore ratifié l'entente de principe intervenue entre Hydro-Québec et la Société canadienne des métaux Reynolds, à l'automne, c'est parce que les deux parties impliquées ne s'entendent pas sur la rédaction du contrat d'approvisionnement en électricité.

Et si les négociations se poursuivent rondement depuis, il faudra sans doute attendre encore plusieurs semaines avant que ce contrat ne soit entièrement rédigé, signé et ratifié par le Conseil du trésor d'abord, le Conseil des ministres ensuite.

Telles sont les informations obtenues ces jours derniers par LE SOLEIL auprès de M. Robert Hersberger, porte-parole de la Reynolds, et de M. Michel Bernier et M. Gilles Dubé, relationnistes à Hydro-Québec. Mais, quoiqu'il en soit, les travaux d'agrandissement de l'aluminerie de Baie-Comeau commenceront bien au printemps.

La mésentente porte seulement sur des modalités d'application du contrat et non sur les chapitres tels la tarification, la quantité d'électricité, la durée de l'entente et l'acheminement technique. Toutefois les conséquences de cette mésentente qu'aucune des deux parties n'a voulu préciser, aurait

un impact important sur les coûts financiers.

La dernière séance de négociations entre les deux parties entourées de leurs conseillers juridiques remonte au 13 janvier dernier et la prochaine rencontre aura lieu d'ici quelques jours. Au bureau régional de Hydro-Québec on affirme que les deux parties sont tout près d'une entente.

Pour Hydro-Québec les négociations sont conduites par M. Marcel Lapierre, directeur des contrats aux grandes entreprises, et pour la Reynolds par M. H.W. DeJong, directeur général de l'aluminerie.

Six entreprises

D'autre part la Société canadienne des métaux Reynolds n'a pas encore signé l'adjudication des travaux qu'elle a confiée à la firme montréalaise SNC qui se chargera des plans et devis ainsi que des travaux, de l'embauche du personnel et des contrats avec des entreprises de construction.

La signature de l'adjudication dépendra elle aussi de la conclusion des négociations en cours avec Hydro-Québec.

C'étaient six entreprises majeures qui s'étaient montrées intéressées par les travaux d'agrandissement de l'aluminerie de Baie-Comeau avant que

la Reynolds ne porte finalement son choix sur la firme SNC. Les cinq autres étaient Lavalin, Shawinigan Engineering, Howe Metcham, Canadian Bechtel et Hatch and Associates.

Il s'agit, rappelons-le, de travaux d'agrandissement totalisant \$500 millions et qui permettront l'embauche de 1.300 travailleurs de la construction lors de la période de pointe. Ces travaux permettront d'accroître la capacité de production de l'aluminerie de 175.000 tonnes à 300.000 tonnes et la force ouvrière de 1.350 travailleurs à plus de 1.700. La mise en service de la nouvelle ligne de production est prévue pour la fin de 1984.

Etude d'avant-projet

Et pendant que se poursuivent à Montréal les négociations entre les deux parties, Hydro-Québec a amorcé l'étude d'avant-projet pour la fourniture d'électricité supplémentaire à la Reynolds.

Ainsi, au coût de \$10 millions, Hydro-Québec sera contrainte d'apporter des modifications techniques

au poste de Hauterive, situé à l'ouest de la rivière Manicouagan, non loin du barrage de Manic 1. Et, à un coût également de \$10 millions, Hydro-Québec sera forcée de construire une ligne de 161.000 volts entre le poste de Hauterive et l'aluminerie de Baie-Comeau. Tous ces travaux ne seront pas entrepris avant l'année 1984 même.

Outre ces investissements que Hydro-Québec réalisera, l'agrandissement de l'aluminerie de la Reynolds contraindra la ville de Baie-Comeau à organiser les facilités et à construire les infrastructures qui permettront d'ouvrir un nouveau quartier afin d'accueillir les nouveaux travailleurs qu'embauchera la Reynolds à compter de 1984. Ce sont des dépenses d'immobilisation de l'ordre de \$10 millions qu'entend réaliser la ville.

Parmi les travaux prévus par la ville, notons la réalisation d'une route de ceinture qui empruntera la baie des Cochons, en bordure de mer, juste devant l'usine de la Compagnie de papier QNS, l'hôtel Le Manoir et le quartier Sainte-Amélie.

Transferts fiscaux: dernière chance pour le Québec

par Donald CHARETTE

(PC) — Le Québec aura une dernière chance aujourd'hui à Ottawa de convaincre le gouvernement fédéral de modifier sa nouvelle formule de péréquation et de limiter les coupures qu'il projette dans les transferts fiscaux qui servent à financer les soins de santé et l'éducation post-secondaire.

M. Jacques Parizeau et ses collègues provinciaux rencontrent ce matin M. Allan MacEachen pour la troisième fois depuis que celui-ci a déposé son budget qui prévoit des coupures de \$5,7 milliards dans les paiements de transferts pour la durée des prochains arrangements, soit cinq ans (1982-1987).

Les deux dernières rencontres n'ont pas permis de consensus, au contraire, et à la mi-décembre à Toronto M. MacEachen a dû s'en remettre à ses fonctionnaires et à ceux des provinces pour sortir de cette impasse.

Or, selon les informations recueillies, ces rencontres n'ont pas permis de déblocage et la conférence des ministres d'aujourd'hui conduit tout droit à un cul-de-sac.

Bien qu'il s'agisse d'un dossier à haute teneur économique et fiscale, la "négociation" des accords fiscaux dépend avant tout d'une volonté politique, mentionne-t-on à Québec, et il est donc peu probable que le fédéral fasse des concessions importantes, d'autant plus que ses intentions étaient coulées dans le dernier budget.

Une source gouvernementale a souligné que M. MacEachen, ayant déjà reculé une première fois sur son budget, ne peut faire marche arrière à nouveau sans perdre la face.

Il faut mentionner également que les premiers ministres doivent se rencontrer au début de février pour parler d'économie et que les arrangements fiscaux figurent à l'ordre du jour. De là à conclure que c'est au niveau des "chefs" que cela va se décider, il n'y a qu'un pas, si bien que la conférence d'aujourd'hui ne fait sans doute que paver la voie à l'autre rencontre.

Le train déraile

Le premier ministre René Lévesque a affirmé hier que la politique salariale de son gouvernement à l'égard de ses employés dépendra en grande partie de ces arrangements fiscaux. Tant que ces "incertitudes" ne seront pas levées, a-t-il dit, nous ne pouvons pas fermer notre budget. De



M. Jacques Parizeau et ses collègues provinciaux rencontrent ce matin M. Allan MacEachen.

fait, le quart du budget québécois provient directement de ces transferts.

La loi fédérale qui définit ces arrangements est votée pour cinq ans par la Chambre des Communes. Le budget MacEachen proposait de distribuer \$104 milliards de 1982 à 1987, soit \$75 milliards pour les programmes établis (santé et éducation) et \$29 milliards pour la péréquation.

Les tiers de cette somme doit aller au Québec, soit \$34 milliards.

Le train fédéral a déraillé à la première conférence des ministres des Finances en novembre à Halifax et n'a jamais pu se remettre sur ses rails.

Chiffres à l'appui, M. Parizeau a démontré que le fédéral s'était trompé dans ses prévisions des bénéfices nets des provinces. Dans le cas du Québec, ce manque à gagner pour 1982-83 serait de l'ordre de \$600 millions alors qu'Ottawa prédisait un gain de \$123 millions.

Les provinces demandèrent unanimement à M. MacEachen de prolonger les arrangements pour une période d'un an, ce que celui-ci rejeta du revers de la main: la loi sera adoptée pour le 1er avril, tel que prévu, de soutenir ce dernier.

Outre de réduire ses paiements, Ottawa suggérait de changer la formule de péréquation qui serait fondée dorénavant sur la capacité fiscale de l'Ontario. Cette norme-Ontario a été vivement critiquée au cours d'une seconde conférence à Toronto si bien que plusieurs provinces, dont le Québec, ont proposé d'autres formules.

Le Québec soutenait qu'avec cette formule, il serait plus rentable pour lui d'investir \$100 millions en Ontario que sur son territoire.

Mercuriades 82: l'Est du Québec peu représenté

par Guy AMYOT

Les entreprises de la région de Québec (incluant l'Est du Québec) seraient moins productives et connaîtraient moins de succès que les autres, situées ailleurs au Québec.

Cette constatation découle de la publication des 86 finalistes du concours Mercuriades 82, organisé, pour la deuxième année consécutive, par la Chambre de commerce de la province de Québec. Le but de l'événement est de souligner de façon tangible l'excellence d'un certain nombre d'entreprises québécoises.

Des 86 entreprises qui ont impressionné le comité de sélection, seulement 6 proviennent de la région de Québec, soit 7 pour 100 de l'ensemble. Cette partie du Québec représente pourtant 30 pour 100 de la population.

La sélection des entreprises se basait sur des critères de rentabilité, de croissance, de fiabilité et d'investissement stratégique.

La firme d'ingénieurs, Roche Associés, de Sainte-Foy, a retenu doublement l'attention du comité à la suite de ses investissements importants malgré les difficultés ressenties dans ce secteur, de l'aug-

mentation des ventes ainsi que de la création de nouveaux départements.

Pintendre Autos Inc. de Lévis qui recycle les pièces d'automobiles s'est classée dans la catégorie "protection de l'environnement" par son souci d'éliminer la pollution visuelle.

Pour leur soutien des arts et de la culture, les compagnies Rothmans et Québec-Téléphone se retrouvent en nomination.

La Caisse d'établissement de la Chaudière, pour appui au sport, Cossette et Associés, pour sa création et son innovation, la compagnie minière IOC de Sept-Iles, par son effort à l'intéressement des employés et le fabricant de boîtes de carton, Cartem Inc., de Ste-Marie-de-Beauce, grâce à sa haute technologie ont toutes des chances de remporter des Mercuries.

Les lauréats seront connus lors d'une soirée de gala, le 26 février 1982, à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal, en présence du premier ministre du Québec.

L'an dernier, le Mercure de l'entreprise de l'année avait été remis au Groupe La Laurentienne, de Québec.

Le taux d'escompte baisse à 14.72 pour 100

**LA BANQUE
MERCANTILE
DU
CANADA**

Dividende No. 50

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-sept cents par action sur le capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1982, payable le ou après le vendredi 26 février 1982 aux actionnaires inscrits le 23 janvier 1982 à la fermeture des bureaux date de référence fixée par les administrateurs.

Par ordre du Conseil d'administration

La vice-présidente et secrétaire
V.M. HENDERSON

Montréal, le 13 janvier 1982

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a abaissé hier son taux d'escompte de 14,81 pour 100 à 14,72 pour 100. Selon les experts cette baisse n'est sans doute pas suffisante pour inciter les banques à réduire leurs taux à la consommation.

C'est la première fois depuis trois semaines qu'il baisse pour se rapprocher de son plus bas niveau atteint la dernière semaine de décembre 1981, au terme de 18 semaines consécutives de baisses.

De l'avis de l'économiste d'une banque à charte, les fluctuations du taux au cours du mois écoulé ont été si faibles que la Banque du Canada aurait pu tout aussi bien en fixer son niveau et n'y plus toucher.

M. Doug Peters, économiste en chef à la Toronto-Dominion, estime que le taux préférentiel (prime rate) des banques demeurerait le même. Le taux du crédit à la consommation ne sera pas affecté non plus, "si nous revenons au point de départ".

Il pensait au fait que le taux d'escompte n'avait fait que se replier après deux semaines consécutives de remontée, à la suite desquelles, les banques à charte n'avaient pas majoré leur taux à la consommation. De

sorte qu'elles ne sauraient l'abaisser maintenant.

La Banque du Canada fixe son taux d'escompte en fonction des enchères hebdomadaires des bons du trésor. En ce faisant, elle signale l'orientation qu'elle souhaite donner aux taux de l'intérêt. Le signal, cette fois, semble demander aux banques de ne pas bouger avant d'avoir plus de certitude sur l'économie.

Le 30 décembre, quand le taux d'escompte de la banque centrale était tombé à 14,66 p.c. (son niveau le plus bas depuis le 27 novembre 1980) les banques à charte avaient ramené leur taux préférentiel de 17,25 à 16,50 p.c.

Le taux des prêts à la consommation est de plusieurs points supérieur au taux préférentiel et les titulaires de certaines cartes de crédit paient jusqu'à 28 p.c. d'intérêt. Les taux hypothécaires ont continué quand même de grimper, ce que M. Peters attribue à une pénurie de fonds dans les dépôts à long terme. Il souligne que le succès remporté l'automne dernier par les bons d'épargne du Canada avait drainé les fonds qui auraient autrement alimenté les dépôts à terme d'un à trois ans. "Ceux qui voulaient investir l'ont déjà fait."

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • favours

705 AVIS DE DÉCÈS

ARCHER, Georges W. BARIL, Laurent — A Québec, le 17 janvier 1982, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Georges W. Archer, fleuriste. Il laisse dans le deuil son épouse, Mary Burford, ses fils: Douglas, et ses trois filles: Pauline, Rosemarie, Anne; sa sœur: Alice Frankland. Il sera exposé à compter de 19 heures, mercredi chez Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est Québec.

ARCHER (Georges W.)



Le 19 janvier 1982, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Georges W. Archer, fleuriste. Il laisse dans le deuil son épouse, Mary Burford, ses fils: Douglas, et ses trois filles: Pauline, Rosemarie, Anne; sa sœur: Alice Frankland. Il sera exposé à compter de 19 heures, mercredi chez Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est Québec.

BARIL (Laurent)



A l'hôpital du Christ-Roi le 20 janvier 1982, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Laurent Baril, des agences Baril Ent. époux de feu dame Madeleine St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier à 10h, en l'église de St-Pie X, où la famille recevra les condoléances une heure avant le service religieux et il sera incinéré. Il laisse dans le deuil ses filles et son gendre: M. et Mme Julien Dionne (Christiane), Mlle Andrée-Josée Baril (Guy Lemoin), et M. et Mme André Bernier. Il laisse également plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs des familles Baril et St-Pierre. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer, 575 ouest bou. St-Cyrille, Québec G1S 1S6. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée, 320, Se. Rue, Limoilou.

BERNIER (André)

À Québec, le 17 janvier 1982, à l'âge de 35 ans, est décédée Mlle André Bernier fille de feu Roger Bernier et de dame Yvette Poliquin. Elle demeurait au 1785 de la Ronde, Québec. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est Québec.

CANTIN (Louis-Philippe)

À l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 20 janvier 1982, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Louis-Philippe Cantin, employé du cegep de Limoilou, époux de dame Clémence Poulin, fils de M. J. Alphonse Cantin et de feu dame Alexandrine Ducloux. Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier à 10 heures, au foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9h45, pour l'église de St-Fidèle et de la cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Sylvie, sa belle-mère Mme J.O. Poulin, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Paul Morency (Madeleine), Lucien Cantin (Andrée), Gérard Gilbert (Thérèse), Georges Moran (Georgette), Clément Vallières (Colette), Monique Cantin, Clément Cantin (Ginette), Suzanne Ferland, John Condon (Gabrielle Poulin), Marcel Poulin (Jeanne), Robert Poulin (Yvette), Gustave Grenier (Madeleine Poulin), Gaston Poulin (Emma), Paul E. Dompierre (Jacqueline Poulin), Françoise Marchand, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer est ouvert de 14 à 17 et de 19 à 22. Samedi ouverture à 8h30.

CARON (Marie-Jeanne)

À Québec, le 20 janvier 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée Marie-Jeanne Caron épouse de feu M. Paul Caron. Elle demeurait au Foyer Ste-Monique-les-Saules. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier, à 10 heures, au Foyer Ste-Monique-les-Saules et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Georges Caron (Marie-Rose Isabelle), M. et Mme Jean Renaud (Noëlla), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. Paul-Emile Gagnon, Mme Simon Gagnon, Mme Georges Gagnon, M. Arthur Gagnon, M. et Mme Romeo Caron plusieurs petits-enfants. Pour renseignements 529-3371.

CHARRON (Yvonne)

À Val-Bélair le 20 janvier 1982, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Yvonne Ouellet, épouse

Mlle Suzanne Gouge, son

couzin: M. Lucien Robitaille. Visites: jeudi 14h à 17h et 19h à 22h, vendredi à compter de 11h. Pour renseignements 529-3371.

CANUEL (Jean-Marc)



A la Baie James, le 20 janvier 1982, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean-Marc Canuel, surintendant Construction St-Laurent époux de dame Pierrette Deslauriers. Il demeurait au 21 rue Beaudoin, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu mardi, le 26 janvier, à 10h, au Foyer funéraire de Lépine-Cloutier Ltée, 208, boul. l'Ornière Neufchâtel.

à 9h45 pour l'église St-André de Neufchâtel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, sa fille et sa belle-fille: M. et Mme Jean-Pierre Canuel (Sharon Burke), Mlle Lise Canuel (son ami: M. Daniel Tessier); son père: M. Jean-Baptiste Canuel; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Henri Dumais (Jeannine), M. et Mme Raymond Labbé (Evelyn), Mme Suzanne Bolduc, M. Maurice Canuel, M. et Mme André Brindel (Monique), M. Marcel Deslauriers, M. et Mme Jean-Paul Deslauriers (Marie-Berthe Hébert), M. et Mme André Deslauriers (Pauline Trudel), M. et Mme Guy Bélanger (Françoise Deslauriers), M. et Mme Yvon Fraser (Thérèse Deslauriers), Mlle Denise Deslauriers, M. Serge Deslauriers, ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants. Il sera exposé à compter de samedi 19h. Pour renseignements: 529-3371.

CANTIN (Louis-Philippe)

À l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 20 janvier 1982, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Louis-Philippe Cantin, employé du cegep de Limoilou, époux de dame Clémence Poulin, fils de M. J. Alphonse Cantin et de feu dame Alexandrine Ducloux. Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier à 10 heures, au foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9h45, pour l'église de St-Fidèle et de la cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Sylvie, sa belle-mère Mme J.O. Poulin, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Paul Morency (Madeleine), Lucien Cantin (Andrée), Gérard Gilbert (Thérèse), Georges Moran (Georgette), Clément Vallières (Colette), Monique Cantin, Clément Cantin (Ginette), Suzanne Ferland, John Condon (Gabrielle Poulin), Marcel Poulin (Jeanne), Robert Poulin (Yvette), Gustave Grenier (Madeleine Poulin), Gaston Poulin (Emma), Paul E. Dompierre (Jacqueline Poulin), Françoise Marchand, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer est ouvert de 14 à 17 et de 19 à 22. Samedi ouverture à 8h30.

CANTIN (Louis-Philippe)

À l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 20 janvier 1982, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Louis-Philippe Cantin, employé du cegep de Limoilou, époux de dame Clémence Poulin, fils de M. J. Alphonse Cantin et de feu dame Alexandrine Ducloux. Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier à 10 heures, au foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9h45, pour l'église de St-Fidèle et de la cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Sylvie, sa belle-mère Mme J.O. Poulin, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Paul Morency (Madeleine), Lucien Cantin (Andrée), Gérard Gilbert (Thérèse), Georges Moran (Georgette), Clément Vallières (Colette), Monique Cantin, Clément Cantin (Ginette), Suzanne Ferland, John Condon (Gabrielle Poulin), Marcel Poulin (Jeanne), Robert Poulin (Yvette), Gustave Grenier (Madeleine Poulin), Gaston Poulin (Emma), Paul E. Dompierre (Jacqueline Poulin), Françoise Marchand, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer est ouvert de 14 à 17 et de 19 à 22. Samedi ouverture à 8h30.

CANTIN (Louis-Philippe)

À l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 20 janvier 1982, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Louis-Philippe Cantin, employé du cegep de Limoilou, époux de dame Clémence Poulin, fils de M. J. Alphonse Cantin et de feu dame Alexandrine Ducloux. Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier à 10 heures, au foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9h45, pour l'église de St-Fidèle et de la cimetière St-Charles (rue St-Vallier ouest). Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Sylvie, sa belle-mère Mme J.O. Poulin, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Paul Morency (Madeleine), Lucien Cantin (Andrée), Gérard Gilbert (Thérèse), Georges Moran (Georgette), Clément Vallières (Colette), Monique Cantin, Clément Cantin (Ginette), Suzanne Ferland, John Condon (Gabrielle Poulin), Marcel Poulin (Jeanne), Robert Poulin (Yvette), Gustave Grenier (Madeleine Poulin), Gaston Poulin (Emma), Paul E. Dompierre (Jacqueline Poulin), Françoise Marchand, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer est ouvert de 14 à 17 et de 19 à 22. Samedi ouverture à 8h30.

CANTIN (Louis-Philippe)

À Québec, le 20 janvier 1982, à l'âge de 70 ans, est décédée Marie-Jeanne Caron épouse de feu M. Paul Caron. Elle demeurait au Foyer Ste-Monique-les-Saules. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier, à 10 heures, au Foyer Ste-Monique-les-Saules et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Georges Caron (Marie-Rose Isabelle), M. et Mme Jean Renaud (Noëlla), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. Paul-Emile Gagnon, Mme Simon Gagnon, Mme Georges Gagnon, M. Arthur Gagnon, M. et Mme Romeo Caron plusieurs petits-enfants. Pour renseignements 529-3371.

CHARRON (Yvonne)

À Val-Bélair le 20 janvier 1982, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Yvonne Ouellet, épouse

CHARRON (Yvonne)

de M. Maurice Charron, elle demeurait au 1495 rue Admiral, Val-Bélair. Selon ses volontés elle a été confiée à la maison Falardeau Inc pour incinération. Un service religieux sera chanté samedi 23 janvier à 14h, en l'église St-Gérard Magella. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Ludger Ouellet (Barbara Lewis), M. et Mme Cyrille Gauvreau (Anne-Marie Ouellet), M. et Mme Henri-Louis Hamman (Yvette Ouellet), M. et Mme Arthur Ouellet (Marthe Auclair), M. et Mme Henri Ouellet (Caroline Julien), M. et Mme Eugène Ouellet (Jeannine Masse), Mme Édouard Ouellet (Françoise Marcoux), M. et Mme André Mercier (Rita Ouellet), sa belle-mère Mme Alice Charron, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Charron (Marie-Marthe Paquet), M. et Mme René Charron (Gabrielle Ferland), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Falardeau Inc, 215 rue Racine Loretteville.

CHARRON (Yvonne)

de M. Maurice Charron, elle demeurait au 1495 rue Admiral, Val-Bélair. Selon ses volontés elle a été confiée à la maison Falardeau Inc pour incinération. Un service religieux sera chanté samedi 23 janvier à 14h, en l'église St-Gérard Magella. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Ludger Ouellet (Barbara Lewis), M. et Mme Cyrille Gauvreau (Anne-Marie Ouellet), M. et Mme Henri-Louis Hamman (Yvette Ouellet), M. et Mme Arthur Ouellet (Marthe Auclair), M. et Mme Henri Ouellet (Caroline Julien), M. et Mme Eugène Ouellet (Jeannine Masse), Mme Édouard Ouellet (Françoise Marcoux), M. et Mme André Mercier (Rita Ouellet), sa belle-mère Mme Alice Charron, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Charron (Marie-Marthe Paquet), M. et Mme René Charron (Gabrielle Ferland), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Falardeau Inc, 215 rue Racine Loretteville.

de M. Maurice Charron,

elle demeurait au 1495 rue Admiral, Val-Bélair. Selon ses volontés elle a été confiée à la maison Falardeau Inc pour incinération. Un service religieux sera chanté samedi 23 janvier à 14h, en l'église St-Gérard Magella. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Ludger Ouellet (Barbara Lewis), M. et Mme Cyrille Gauvreau (Anne-Marie Ouellet), M. et Mme Henri-Louis Hamman (Yvette Ouellet), M. et Mme Arthur Ouellet (Marthe Auclair), M. et Mme Henri Ouellet (Caroline Julien), M. et Mme Eugène Ouellet (Jeannine Masse), Mme Édouard Ouellet (Françoise Marcoux), M. et Mme André Mercier (Rita Ouellet), sa belle-mère Mme Alice Charron, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Charron (Marie-Marthe Paquet), M. et Mme René Charron (Gabrielle Ferland), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Falardeau Inc, 215 rue Racine Loretteville.

LECHASSEUR (Maurice)

A Rimouski, le 19 janvier 1982, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Maurice Lechasseur, époux de dame Noëlla Beaupré. Il demeurait au 20 rue Lapierre, Mont-Joli. Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier, à 15 h, au Foyer funéraire de Bissonnette & Frères, 1624 Jacques-Cartier Mont-Joli.

CHARETTE (Alice)

À l'hôpital St-Sacrement, le 20 janvier 1982, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Alice Charette, épouse de feu M. Donat Charette. Elle demeurait au 230 des Loisirs, Rivière-A-Pierre. La défunte ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier, à 14h, en l'église Rivière-A-Pierre, comté de Portneuf et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son fils: René, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Olivier Charette, M. et Mme Arthur Charette, M. et Mme Arthur Lévesque, (Aurore Charette), Mlle Emma Charette, Mme veuve Lucien Charette, M. Napoléon Piché, Mme veuve Benoît Charette, Sr. Reine Alice Charette, M. et Mme Julien Charette, M. Jean-Charles Charette, M. et Mme Gaston Charette, M. et Mme Aime Charette, M. et Mme Clément Charette, M. et Mme Jacques Charette, M. et Mme Bernard Charette, ainsi que plusieurs amis. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. Fun. Portneuf Champlain 650 St-Louis Portneuf-Station. Pour informations: 1-286-6868.

COUTURE (Achille)

À l'hôtel-Dieu de Lévis, le 19 janvier 1982, à l'âge de 87 ans et 10 mois, est décédé M. Achille Couture, époux de feu dame Eva Lacasse. Il demeurait au 1 rue St-Charles, Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 janvier, à 11h, au Foyer funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 203 St-Joseph à 10h45 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Ovide Couture (Cécile Body), M. et Mme Jean-Paul Body (Noëlla), M. et Mme Maurice Couture (Denise Gagnon), M. et Mme Laurent Couture (Thérèse Roy), Mlle Madeleine Couture, M. et Mme Claude Simard (Jeannine), Mlle Huguette Couture, une sœur: Mlle Joséphine Couture Paquet, belles-sœurs: Mlle Diana Lacasse, Mme Yvette Lacasse, plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

METHOT (Louise)

À St-Romuald, le 16 janvier 1982, est décédée dame Louise Matthe, épouse de feu M. Sam Méthot. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté samedi, le 23 janvier 1982, à 11h, en l'église des Saints-Martyrs, rue Père-Marquette, Québec. Elle laisse dans le deuil ses beaux-frères et belles-filles: sœur Françoise (CND), Marcelle, Yvan, Hélène Gélines, Raymond Garant, Denise Croteau et Gertrude; ses deux sœurs: sœur Virginie Matthe f.m.m Germaine Matthe Roy; ses belles-sœurs: Mmes Louis, Napoléon, Pierre et Antoine Matthe, sœur Marie-Berthe Méthot, a.m.j., Lucienne, Thérèse et Angéline Méthot, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

NADEAU (Alfred-Fredy)

A Hollywood, Miami, est décédé subitement à l'âge de 75 ans, M. Alfred Nadeau, époux de dame Lucie Flamand. Il demeurait à St-Jacques-de-Leeds. La

direction des funérailles

a été confiée à la maison J.A. Savoie Thetford-Mines. Les funérailles auront lieu samedi à 14h30. Départ de la salle de l'église centrale à 14h pour l'église de cette paroisse. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Ginette (Gaston Delisle) Ste-Foy; son gendre: Alain (Diane Gosselin) Thetford-Mines; ses petits-enfants: Sonya, Vicky, Vincent, Yoan Delisle, Louis, Sophie, Valérie Nadeau, Thetford-Mines; son frère: Albert Nadeau (Rose Trepanier) Dossuet; ses quatre sœurs: Sœur Maria, petite sœur de la Ste-Famille, Disraeli, Mlle Rose Nadeau, Mme Adrienne Nadeau, Jos-Marie Thibaut, Mme Jeanne Nadeau Boyle, St-Patrice; ses belles-sœurs: Mme Florent Nadeau (Emma Therrien), Mme Rosaire Nadeau (Gabrielle Lafamme), Mme Gabrielle Nadeau-Burns, Mme Laura Flamand-Martineau, Longueuil, M. et Mme Rosario Lessard (Germaine Flamand), St-Patrice, M. et Mme Édouard Flamand (Suzanne Toussaint) Ste-Foy, M. et Mme Honoré Flamand, (Patricia Walker), Ste-Anne-de-Belleuve, M. et Mme Oscar Flamand (Simonne Berthiaume), St-Damien, M. et Mme Edgar Roger (Marguerite Flamand), St-Patrice, M. et Mme André Flamand (Monique Savoie), Princeville. Papa merveilleux; homme d'affaires bien connu de la région, il occupa différents postes: maire de la paroisse, marguillier, gérant de la caisse populaire, membre actif des Elans de Thetford-Mines, membre fondateur du club des Lions de Leeds, Chevalier du 4e degré du conseil no 2993. Il a su concilier ses responsabilités matérielles et spirituelles en participant de façon active à la prérisse de l'abbé Gaston Bergeon, prêtre de Drummondville.

PEARSON (Cornélius)

A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 20 janvier 1982, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Cornélius Pearson, ex-employé des magasins Pollack Ltée, époux de dame Julie Plourde, il demeurait sur la rue de Grandville dans la paroisse St-Pascal Maizerets. Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier à 10h, au Foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 rue Bardy (Angle Canardière) à 9h45, pour l'église St-Pascal Maizerets et l'inhumation cimetière St-Charles (Boul. Hamel). Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, ses filles, ses gendres et ses belles-filles, M. et Mme Joseph Girard (Marguerite Pearson), M. et Mme Lucien Pearson (Alice Paradis), M. et Mme Alphonse Pearson (Angéline Pedneault), M. Paul Pearson, M. et Mme Thomas Pearson (Estelle Chabot), M. et Mme Robert Henri (Rachel Pearson), M. Normand Pearson, M. et Mme Ghislain Pearson (Marie Savard), M. et Mme Guy Pearson (Adrienne Pedneault), M. et Mme Roland Pearson (Lydia Dubek), M. et Mme Julien Pearson (Marie LeBlanc), M. et Mme Marcel Pelletier (Gisèle Pearson), M. et Mme Roger Gingras (Mariette Pearson), M. et Mme Rosaire Pearson (Denise Dion), il laisse dans le deuil également ses cinquante-cinq petits-enfants, ses trente-quatre arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces, ainsi que ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs des familles Pearson et Plourde. La dépouille mortelle sera exposée jeudi et vendredi de 14 à 17 et de 19 à 22h. Samedi jour des funérailles ouverture à 8h30.

SIMARD (Marie Pichette)

À Québec, le 16 janvier 1982, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie Pichette épouse de feu Louis Simard. Elle demeurait à Château-Richer. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est Québec.

direction des funérailles

a été confiée à la maison J.A. Savoie Thetford-Mines. Les funérailles auront lieu samedi à 14h30. Départ de la salle de l'église centrale à 14h pour l'église de cette paroisse. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Ginette (Gaston Delisle) Ste-Foy; son gendre: Alain (Diane Gosselin) Thetford-Mines; ses petits-enfants: Sonya, Vicky, Vincent, Yoan Delisle, Louis, Sophie, Valérie Nadeau, Thetford-Mines; son frère: Albert Nadeau (Rose Trepanier) Dossuet; ses quatre sœurs: Sœur Maria, petite sœur de la Ste-Famille, Disraeli, Mlle Rose Nadeau, Mme Adrienne Nadeau, Jos-Marie Thibaut, Mme Jeanne Nadeau Boyle, St-Patrice; ses belles-sœurs: Mme Florent Nadeau (Emma Therrien), Mme Rosaire Nadeau (Gabrielle Lafamme), Mme Gabrielle Nadeau-Burns, Mme Laura Flamand-Martineau, Longueuil, M. et Mme Rosario Lessard (Germaine Flamand), St-Patrice, M. et Mme Édouard Flamand (Suzanne Toussaint) Ste-Foy, M. et Mme Honoré Flamand, (Patricia Walker), Ste-Anne-de-Belleuve, M. et Mme Oscar Flamand (Simonne Berthiaume), St-Damien, M. et Mme Edgar Roger (Marguerite Flamand), St-Patrice, M. et Mme André Flamand (Monique Savoie), Princeville. Papa merveilleux; homme d'affaires bien connu de la région, il occupa différents postes: maire de la paroisse, marguillier, gérant de la caisse populaire, membre actif des Elans de Thetford-Mines, membre fondateur du club des Lions de Leeds, Chevalier du 4e degré du conseil no 2993. Il a su concilier ses responsabilités matérielles et spirituelles en participant de façon active à la prérisse de l'abbé Gaston Bergeon, prêtre de Drummondville.

PEARSON (Cornélius)

A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 20 janvier 1982, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé M. Cornélius Pearson, ex-employé des magasins Pollack Ltée, époux de dame Julie Plourde, il demeurait sur la rue de Grandville dans la paroisse St-Pascal Maizerets. Les funérailles auront lieu samedi le 23 janvier à 10h, au Foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 rue Bardy (Angle Canardière) à 9h45, pour l'église St-Pascal Maizerets et l'inhumation cimetière St-Charles (Boul. Hamel). Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, ses filles, ses gendres et ses belles-filles, M. et Mme Joseph Girard (Marguerite Pearson), M. et Mme Lucien Pearson (Alice Paradis), M. et Mme Alphonse Pearson (Angéline Pedneault), M. Paul Pearson, M. et Mme Thomas Pearson (Estelle Chabot), M. et Mme Robert Henri (Rachel Pearson), M. Normand Pearson, M. et Mme Ghislain Pearson (Marie Savard), M. et Mme Guy Pearson (Adrienne Pedneault), M. et Mme Roland Pearson (Lydia Dubek), M. et Mme Julien Pearson (Marie LeBlanc), M. et Mme Marcel Pelletier (Gisèle Pearson), M. et Mme Roger Gingras (Mariette Pearson), M. et Mme Rosaire Pearson (Denise Dion), il laisse dans le deuil également ses cinquante-cinq petits-enfants, ses trente-quatre arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces, ainsi que ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs des familles Pearson et Plourde. La dépouille mortelle sera exposée jeudi et vendredi de 14 à 17 et de 19 à 22h. Samedi jour des funérailles ouverture à 8h30.

SIMARD (Marie Pichette)

À Québec, le 16 janvier 1982, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie Pichette épouse de feu Louis Simard. Elle demeurait à Château-Richer. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est Québec.

SIMARD (Marie Pichette)

À Québec, le 16 janvier 1982, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie Pichette épouse de feu Louis Simard. Elle demeurait à Château-Richer. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est Québec.

SIMARD (Marie Pichette)

À Québec, le 16 janvier 1982, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie Pichette épouse de feu Louis Simard. Elle demeurait à Château-Richer. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est Québec.

SIMARD (Marie Pichette)

À Québec, le 16 janvier 1982, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie Pichette épouse de feu Louis Simard. Elle demeurait à Château-Richer. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est Québec.

SIMARD (Marie Pichette)

À Québec, le 16 janvier 1982, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie Pichette épouse de feu Louis Simard. Elle demeurait à Château-Richer. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est Québec.

SIMARD (Marie Pichette)

À Québec, le 16 janvier 1982, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie Pichette épouse de feu Louis Simard. Elle demeurait à Château-Richer. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est Québec.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

AUBE (Lumina Faucher) — Samedi le 23 janvier 1982, à 11h, en l'église Notre-Dame-du-Chemin, sera célébré le service anniversaire de dame Lumina Faucher, épouse de feu M. Lucien Aube.

CLOUTIER (Jacques)

Vendredi, le 29 janvier, à 17h15, en l'église St-Dominique, sera chantée une messe anniversaire pour M. Jacques Cloutier, époux de Fernande Morency. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Georges)

Samedi, le 23 janvier 1982, à 19h15, en l'église St-Albert-le-Grand, sera célébré le service anniversaire de M. Georges Dufresne, époux de dame Léonida Soucy. Parents et amis sont invités à y assister.

BOIVIN (Marie-Ange)

Les membres de la famille Boivin remercient sincèrement les parents, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et les amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de Mme Marie-Ange Boivin, épouse de feu M. Roland Boivin, soit par des offrandes de messes, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. Considérez ces remerciements comme personnels.

MONTMINY (Réal)

Mme Thérèse Montminy et ses enfants remercient tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Réal Montminy, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

PAQUET (Jean-Paul)

Samedi le 23 janvier 1982, à 16 heures, en l'église Ste-Cécile 9150 rue Grondin, Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Paul Paquet époux de dame Simone Duquette. Tous ceux qui l'ont connu sont invités à y assister.

PERREAULT (Paul-André)

Samedi, le 23 janvier, à 19h, en l'église de Loretteville, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de M. Paul-André Perreault, époux de Annette Tanguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETITCLERC (Marie-Louise)

Samedi le 23 janvier 1982, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Grâce, sera chanté le service anniversaire de dame Marie-Louise Petitclerc. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES ET AVIS DIVERS

Le tarif de décès et avis divers est de 25 \$, du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande. 647 3311

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

AUBE (Lumina Faucher) — Samedi le 23 janvier 1982, à 11h, en l'église Notre-Dame-du-Chemin, sera célébré le service anniversaire de dame Lumina Faucher, épouse de feu M. Lucien Aube.

CLOUTIER (Jacques)

Vendredi, le 29 janvier, à 17h15, en l'église St-Dominique, sera chantée une messe anniversaire pour M. Jacques Cloutier, époux de Fernande Morency. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Georges)

Samedi, le 23 janvier 1982, à 19h15, en l'église St-Albert-le-Grand, sera célébré le service anniversaire de M. Georges Dufresne, époux de dame Léonida Soucy. Parents et amis sont invités à y assister.

BOIVIN (Marie-Ange)

Les membres de la famille Boivin remercient sincèrement les parents, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et les amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de Mme Marie-Ange Boivin, épouse de feu M. Roland Boivin, soit par des offrandes de messes, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. Considérez ces remerciements comme personnels.

MONTMINY (Réal)

Mme Thérèse Montminy et ses enfants remercient tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Réal